

# FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

## DIRECTION

### Doyen

Marc Turgeon, téléphone : 514 987-3709

### Vice-doyenne à la recherche

Monique Brodeur, téléphone : 514 987-1803

### Vice-doyen aux études

Moncef Bari, téléphone : 514 987-1803

## DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

### Éducation et formation spécialisées

Catherine Gosselin, téléphone : 514 987-4693

### Éducation et pédagogie

Louise Gaudreau, téléphone : 514 987-3833

### Kinanthropologie

Marc Bélanger, téléphone : 514 987-4156

## DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### BACCALURÉATS

#### Développement de carrière, B.A.

Edwige Desjardins, téléphone : 514 987-3627

#### Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale), B.Ed.

Sylvie Viola, téléphone : 514 987-3617

#### Enseignement en adaptation scolaire et sociale, B.Ed.

Chantal Ouellet, téléphone : 514 987-7771

#### Enseignement en formation professionnelle et technique, B.Ed.

Lucien Aubé, téléphone : 514 987-3628

#### Enseignement secondaire, B.Ed.

Gina Thésée, téléphone : 514 987-0247

#### Concentrations :

- Formation éthique et culture religieuse  
Mathieu Boisvert, téléphone : 514 987-0396
- Français langue première  
Reine Pinsonneault, téléphone : 514 987-0247
- Mathématiques  
Denis Tanguay, téléphone : 514 987-3778
- Science et technologie  
William Vickery, téléphone : 514 987-3778
- Sciences humaines/univers social  
Janick Auberger, téléphone : 514 987-3610

#### Intervention en activité physique, B.Sc.

Gilles Harvey, téléphone : 514 987-3624

#### Sciences de l'éducation, B.A.

Lucie Sauvé, coordonnatrice, téléphone : 514 987-8478

### BACCALURÉAT EN ÉDUCATION PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Lucie Sauvé, coordonnatrice, téléphone : 514 987-8478

## CERTIFICATS

### Développement de carrière

N., téléphone : 514 987-3627

### Éducation à la petite enfance (formation initiale)

Caroline Bouchard, téléphone : 514 987-3621

### Éducation à la petite enfance (perfectionnement)

Caroline Bouchard, téléphone : 514 987-3621

### Éducation préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement)

Sylvie Viola, téléphone : 514 987-3617

### Formateurs en milieu de travail

Brigitte Voyer, téléphone : 514 987-3612

### Intervention éducative en milieu familial et communautaire

Brigitte Voyer, téléphone : 514 987-3612

### Soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance

Caroline Bouchard, téléphone : 514 987-3621

## PROGRAMMES COURTS DE PREMIER CYCLE

### Formation continue en enseignement secondaire

- Animation spirituelle
  - Enseignement moral
  - Français langue première
  - Géographie
  - Histoire
  - Mathématiques
  - Sciences des religions
- Gina Thésée, téléphone : 514 987-0247

### Formation des formatrices et formateurs en milieu de travail

Brigitte Voyer, téléphone : 514 987-3612

#### Note : Les personnes intéressées aux programmes suivants :

La concentration enseignement du :

- Baccalauréat en art dramatique,
- Baccalauréat en arts visuels et médiatiques,
- Baccalauréat en danse,
- Baccalauréat en musique, les retrouveront dans le répertoire de la **faculté des arts**.

- Programme court de 1<sup>er</sup> cycle en utilisation pédagogique des nouvelles technologies et du multimédia dans la salle de classe le retrouveront dans le répertoire de la **faculté de communication**.

- Baccalauréat et certificat en enseignement de l'anglais langue seconde,
- Baccalauréat et certificat en enseignement du français langue seconde, les retrouveront dans le répertoire de la **faculté des sciences humaines**.

- Programme court de 1<sup>er</sup> cycle en gestion des services de garde le retrouveront dans le répertoire de l'**École des sciences de la gestion**.

## BACCALAURÉAT EN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE 7344

### Susciter la passion au travail

Téléphone : 514 987-3627  
www.fse.uqam.ca

#### GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

#### SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

#### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

En favorisant l'intégration de connaissances multidisciplinaires empruntées à l'éducation, à la psychologie, à la gestion des ressources humaines, à l'économie et à la sociologie, le programme d'une durée de trois ans, forme des professionnels qui se consacrent à mettre en valeur les compétences humaines et à établir des relations dynamiques entre la formation, la profession et le travail. Plus précisément, le diplômé sera en mesure d'aider les personnes qui en éprouvent le besoin à préparer, à entreprendre, à poursuivre ou à reconsidérer un projet d'études et de carrière.

Il pourra concevoir ou implanter, entre autres, des programmes de formation en employabilité et en insertion socioprofessionnelle qui faciliteront le développement du potentiel, le déroulement de la carrière et l'adaptation des individus à leur milieu académique et professionnel.

Bien qu'il prépare adéquatement l'étudiant au marché du travail, le programme prépare également aux études supérieures, par exemple à la maîtrise en éducation, profil carriérologie.

#### PARTICULARITÉS

> L'UQAM est la seule université montréalaise à offrir un programme de premier cycle en développement de carrière.

> Le programme offre une solide formation théorique jumelée à une pratique d'intervention, développée à l'intérieur de quatre cours de counseling : *Counseling individuel*, *Counseling de groupe*, *Counseling de carrière* et *Counseling en contexte pluriethnique*. L'étudiant se familiarisera, entre autres, avec les différentes techniques et théories en counseling ainsi qu'avec les habiletés de base et les attitudes requises.

> Des diplômés et des étudiants du baccalauréat en développement de carrière ont formé un Réseau socioprofessionnel. Ils organisent chaque année diverses activités pour favoriser les échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études de carrière. Ce regroupement aide, entre autres, l'étudiant à constituer son réseautage ; à développer des compétences prisées par les employeurs (comme le travail d'équipe, la prise de décision, la planification et l'organisation) ; et à rencontrer des personnes-ressources pouvant renseigner sur le marché du travail.

#### STAGES

Un stage obligatoire de 40 jours à temps complet permet à l'étudiant de mettre à l'épreuve ses habiletés et ses connaissances, tout en favorisant son réseau de contacts. Ce stage est précédé d'un cours durant lequel l'étudiant réalise une synthèse de ses connaissances et de ses compétences, le préparant ainsi à intégrer avec confiance son milieu de stage. Le stage peut être effectué dans des entreprises privées et dans des organismes tels que la CSST, les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), les Centres locaux d'emploi (CLE) et les services externes de main-d'oeuvre (SEMO).

#### POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

#### Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

#### Connaissance de l'anglais

Dans certains cours (obligatoires et optionnels), la réussite exige la compréhension de textes rédigés dans la langue anglaise.

#### RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Les étudiants à temps partiel doivent être inscrits à un minimum de deux cours par trimestre dans la série des cours de tronc commun en respectant rigoureusement les préalables.

#### STATISTIQUES D'ADMISSION

##### Capacité d'accueil

Automne 2009 : 130

Les places sont réparties au prorata des demandes d'admission, selon chacune des bases d'admission.

##### Statistiques d'admission (automne 2008)

Demandes : 174  
Refus : 7  
Offres d'admission : 166 (95 %)

#### CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

##### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ou l'équivalent (1).

ou

Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours *Méthodes quantitatives en sciences humaines* 360-300-91 ou son équivalent. Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

##### Sélection : 100%

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2008 : 20,00

##### ou

##### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires ; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection des candidats.

##### Sélection : 100%

Les candidats admissibles doivent se soumettre à des tests d'entrée :

· connaissances et culture générales (50%)

· scolapitudes (50%).

(vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*)

##### ou

##### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

##### Sélection : 100%

· Dossier universitaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2008 : 2,02/4,3

##### ou

##### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

##### Sélection : 100%

· Qualité du dossier scolaire

#### REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le tronc commun du programme présuppose que le candidat possède des connaissances élémentaires en méthodes quantitatives. Le candidat qui ne possède pas les connaissances équivalentes à celles qu'on retrouve dans le cours de niveau collégial *Méthodes quantitatives en sciences humaines* MAT 360-300-R devra réussir un cours d'appoint en méthodes quantitatives déterminé par la direction du programme (par exemple, POL1800). Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

**ACCREDITATION PROFESSIONNELLE**

Pour devenir conseiller d'orientation et être reconnu par l'*Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec*, l'étudiant doit avoir réussi son baccalauréat. Par la suite, il doit poursuivre ses études à la maîtrise en éducation, au profil carriérologie.

**EMPLOIS ÉVENTUELS****Secteur de l'éducation**

·Conseiller en affaires étudiantes ·Conseiller en emploi et à l'aide financière  
·Conseiller en information scolaire et professionnelle ·Conseiller en reconnaissance des acquis expérimentiels.

**Organismes et projets communautaires** (ex. : CLSC)

·Agent de développement ·Agent de promotion ·Conseiller en emploi ·Conseiller en employabilité ·Conseiller en main-d'oeuvre ·Conseiller en réadaptation professionnelle ·Coordonnateur.

**Fonction publique et parapublique** (ex. : CLE, CSST)

·Administrateur en ressources humaines ·Agent de prestation du revenu ·Agent de recrutement ·Conseiller en carrière ·Conseiller en formation ·Conseiller en ressources humaines.

**Entreprises et firmes-conseil**

·Agent du personnel ·Analyste des postes de travail ·Conseiller en développement des ressources humaines ·Conseiller, bureau de placement ·Conseiller, programme d'aide aux employés.

Traditionnellement employés dans le réseau de l'éducation, les conseillers sont aussi engagés dans les organismes communautaires, comme les carrefours jeunesse-emploi, les centres locaux d'emploi et les services externes de main d'oeuvre. C'est d'ailleurs là que se retrouvent la majorité des diplômés ; d'autres s'occupent du recrutement et de la formation dans les services des ressources humaines d'entreprises privées.

Le taux de placement est considéré comme excellent d'après la direction du programme. Le souci grandissant envers le décrochage et la performance scolaire, les préoccupations d'insertion socio-professionnelles, les réorientations de vie-carrière que l'on retrouve à tout âge et les innombrables possibilités de formation ne font qu'augmenter la demande de services en développement de carrière.

**ÉTUDES DE 2E CYCLE À L'UQAM**

Maîtrise en éducation, profil carriérologie ;  
Maîtrise en éducation (autres concentrations).

**COURS À SUIVRE**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Bloc I Assises de la discipline**

CAR1100 Développement vocationnel I  
CAR1110 Développement vocationnel II (CAR1100)

**Bloc II Counseling**

CAR1700 Counseling individuel : théories, techniques et practicum  
CAR2700 Counseling de carrière (CAR1700)  
CAR3720 Counseling en contexte pluriethnique (CAR2700 ; CAR3330)  
CAR3750 Counseling de groupe (CAR1700)

**Bloc III Psychologie**

PSY4090 Psychologie de la personnalité  
PSY4110 Psychopathologie descriptive  
CAR1000 Développement du concept de soi et de l'identité

**Bloc IV Éducation**

FPE1060 Orientation et système scolaire québécois  
FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation  
CAR2600 Élaboration et animation d'activités de formation en carriérologie

**Bloc V Psychométrie**

CAR2500 Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts  
PSY1282 Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)

**Bloc VI Environnement**

ECO2431 Économie du marché du travail  
ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines  
ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)  
CAR1200 Dimensions humaines du travail  
Cours au choix parmi les deux suivants :  
SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains  
ou le cours  
ASC4500 Développement professionnel dans le contexte socioéducatif contemporain

**Bloc VII Employabilité**

CAR1650 Documentation et classification  
CAR2620 Méthodes dynamiques de recherche d'emploi  
CAR3330 Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière

**Bloc VIII Formation pratique**

CAR3900 Atelier de synthèse et de préparation aux stages  
CAR3901 Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)  
CAR3902 Stage 2 : Activités professionnelles optionnelles (6 cr.)

**Bloc IX Recherche**

PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie  
CAR3400 Introduction aux méthodes de recherches qualitatives  
FPE2800 Initiation à l'évaluation de programmes et de projets en carriérologie

**Bloc X Cours libres**

Deux cours au choix  
ou cours stage II (6 crédits)

## BACCALURÉAT EN ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (FORMATION INITIALE) 7693

**Préparer l'avenir**

Téléphone : 514 987-3617  
www.fse.uqam.ca

**GRADE**

Bachelier en éducation, B.Ed.

**SCOLARITÉ**

Ce programme comporte 120 crédits.

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

Ce programme de quatre années forme des enseignants professionnels aptes à travailler avec des élèves de niveau préscolaire et primaire.

Remarque : Un protocole d'entente, signé en 1999, sur la mobilité de la main-d'oeuvre au Canada, permet à un diplômé d'enseigner dans les autres provinces canadiennes. Il doit en demander l'autorisation au ministère de l'Éducation de la province concernée.

**PARTICULARITÉS**

> Le programme accorde une grande importance à la culture à l'école, aux particularités de l'école montréalaise pluriethnique, à l'atteinte des compétences professionnelles.

> Le programme valorise la formation pratique tout en mettant l'accent sur les savoirs théoriques. Le lien théorie-pratique est consolidé par des formules pédagogiques diverses lors de quatre cours-séminaires obligatoires (un par année). Il favorise également le développement d'une pensée critique qui aidera le futur enseignant à bien comprendre les enjeux de l'école montréalaise, pluriethnique et culturelle du troisième millénaire.

> La multidisciplinarité de la formation est assurée par des professeurs, des chargés de cours et des superviseurs de treize départements : éducation et pédagogie, linguistique, éducation et formation spécialisée, mathématiques, kinanthropologie, arts visuels, danse, musique, théâtre, sciences des religions, psychologie, études littéraires et sciences juridiques.

> L'encadrement des étudiants est une priorité du programme. Il est assuré, pour la formation pratique, par les superviseurs de stage et les professeurs invités du programme et, pour les cours disciplinaires, par les professeurs et chargés de cours des divers départements.

> Dès la première année universitaire, l'étudiant entame une série de quatre stages intensifs, obligatoires et non rémunérés, en milieu scolaire. Ces stages se dérouleront sur les quatre années de formation à raison d'un stage par année. Chaque stage est précédé d'un cours préparatoire. Les deux premiers stages sont de 30 jours ; le troisième, de 37 jours et le quatrième, de 45 jours.

> En troisième année, l'étudiant s'inscrit à l'un des stages thématiques offerts. Tout en poursuivant sa formation, il peut alors réaliser des projets particuliers, par exemple : des exercices pratiques d'animation ; des activités adaptées à la vie de la classe et au projet en cours ; une analyse réflexive ; ou une intervention favorisant le développement et les apprentissages des élèves. Dans ce cadre, un étudiant pourrait choisir de réaliser un stage à l'étranger - une option exclusive à l'UQAM. Au cours des dernières années, des stages d'enseignement ont été effectués, entre autres, en Australie, en Thaïlande, en France, en Belgique, au Sénégal et en Espagne.

> Dès la première année de formation, les étudiants seront amenés à élaborer un dossier professionnel (portfolio).

> La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM est la plus importante au Québec ; elle forme plus de 30% des enseignants du Québec et jusqu'à 60% des enseignants de la région métropolitaine.

> Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées à la formation comme outils de communication à l'intérieur même des cours. De plus, l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours obligatoire sur l'utilisation des TIC au préscolaire et au primaire.

> La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en lien avec l'éducation. La durée totale des études ne pourra toutefois être réduite.

> Les étudiants doivent respecter une grille de cheminement qui leur est donnée à l'entrée dans le programme.

## CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis.

## STAGES

Dans le cadre de leur baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale), les étudiants réalisent quatre stages (un par année universitaire et chacun des cycles) dans l'ordre suivant :

FPM1500 : Stage d'enseignement 1 (primaire) : Sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignant-élèves (5 crédits)

FPM2500 : Stage d'enseignement 2 (préscolaire) : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 crédits)

FPM3500 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 crédits)

ou

FPM3510 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 crédits)

FPM4500 : Stage d'enseignement 4 (primaire) : Préinsertion professionnelle (9 crédits).

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

### Test de français écrit

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme, à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Les titulaires d'un grade universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test.

Voir aussi les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet.

## STATISTIQUES D'ADMISSION

### Capacité d'accueil

Automne 2009 : 250

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

### Statistiques d'admission (automne 2008)

Demandes	: 890
Refus	: 368
Offres d'admission	: 522 (59 %)

## CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

### Sélection : 100%

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2008 : 25,00

### ou

### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir agi comme intervenant pendant au moins six mois à temps complet ou l'équivalent de 360 heures à temps partiel, dans un organisme qui oeuvre auprès d'enfants d'âge préscolaire ou primaire. L'expérience de travail doit avoir un lien avec l'intention de devenir enseignant.

### Sélection : 100%

· Tests :

- connaissances et culture générales (50%)

- scolapitudes (50%)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*).

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits dans un même champ d'études, au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1er mars).

### Sélection : 100%

· Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2008 : 2,95/4,3

### ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

### Sélection : 100%

· Qualité du dossier scolaire

### Remarques pour toutes les bases d'admission :

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée équivalente à un stage du programme.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

· Enseignant au préscolaire et au primaire (réseau public ou privé) · Conseiller pédagogique.

Le secteur de l'éducation présente de bonnes perspectives pour qui se destine à l'enseignement. À court terme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prévoit même un problème de recrutement d'enseignants dans certaines matières.

## ÉTUDES DE 2E CYCLE À L'UQAM

Programme court ou DESS en enseignement du français ;  
Programme court en activités motrices et éducation préscolaire-primaire ;  
Programme court en administration scolaire ;  
Programme court en éducation relative à l'environnement ;  
Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire ;  
Programme court en prévention et concertation enseignant-parents ;  
Programme court en orthodidactique des mathématiques ;  
DESS en communauté virtuelle ;  
DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement ;  
DESS en intervention pédagogique ;  
Maîtrise en éducation ;  
Maîtrise en linguistique, concentration didactique.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

### Formation complémentaire en mathématique

Le cours MAT1003 *Mathématiques de base* (1 crédit) est offert de façon incitative au premier trimestre aux étudiants qui souhaitent réviser certains concepts mathématiques élémentaires. Ce cours d'appoint prépare les étudiants au cours MAT1011 *Activité mathématique*. Il est considéré comme cours hors programme.

**Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

## Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

### Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants présentant des lacunes importantes en français.

### Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

### Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

### Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

### Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiante, l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

### Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiante, l'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

### Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

### Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

### Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

### Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer

oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'étude. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive.

Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) : *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) : *Expression orale : morpho syntaxe et lexique*

LIN1019 (1 crédit) : *Expression orale : compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants*

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou des cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours sont de 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Première année : 30 crédits

ASS2066	Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au primaire (2 cr.)
DID1100	Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire
DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou les cours	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
et	
FSM1200	Culture scientifique et histoire des sciences (1 cr.)
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
ou le cours	
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
LIN2735	Langue, communication et didactique de l'oral
LIT2106	Littérature de langue française destinée aux enfants (2 cr.)
MAT1011	L'activité mathématique
FPM1550	Activité intégratrice d'insertion (2 cr.)
FPM1500	Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.) (FPM1550)

### Deuxième année : 31 crédits

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
DID2100	Ateliers, activités, projets et jeux en classe préscolaire (DID1100)
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou les cours	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
et	
FSM1200	Culture scientifique et histoire des sciences (1 cr.)

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
ou le cours	
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
LIN3735	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
ou le cours	
LIN4735	Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
FPM2550	Activité intégratrice de réflexion (1 cr.)
FPM2500	Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.) (FPM1500 ; FPM2550 ; DID1100)

## Troisième année : 31 crédits

ASS6826	Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (LIN4735)
---------	---

ou le cours

ASS6834	Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)
---------	--

DID2210 Organisation pédagogique et relation éducative au primaire

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
---------	--

FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire

ou un cours du Bloc 3

LIN3735	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
---------	--

ou le cours

LIN4735	Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)

FPM3550 Activité intégratrice de développement (1 cr.)

FPM3500	Stage d'enseignement 3 : intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.) (FPM2500)
---------	--

ou le cours

FPM3510	Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.) (FPM2500 ; FPM3509)
---------	--

un cours du bloc 1 (3 crédits).

un cours du bloc 2 (3 crédits).

## Quatrième année : 28 crédits

ASS6826	Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (LIN4735)
---------	---

ou le cours

ASS6834	Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)
---------	--

FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire

ou un cours du Bloc 3

FPE4510 Évaluation des apprentissages au primaire

FPE4951 Initiation à la recherche en éducation au préscolaire et au primaire

FPM4550 Activité intégratrice de synthèse (1 cr.)

FPM4500 Stage d'enseignement 4 : préinsertion professionnelle (9 cr.) (FPM3500 ou FPM3510)

deux cours du bloc 4 (6 crédits).

## Bloc 1 Éthique et culture religieuse

### un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MOR5090	Éthique et culture religieuse au primaire
---------	---

## Bloc 2 Cours optionnels

### un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1230	Développement de l'expression plastique et modes de représentation
ASS1801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS6780	Atelier d'intervention éducative et de prévention de l'inadaptation au préscolaire et au primaire
DID5810	Didactique dans les classes multiethniques
FPM3509	Cours préparatoire au projet de stage hors Québec (FPM2500)
FPT6291	Stage de microenseignement
JUR1028	Les jeunes et la loi
KIN5550	Plein air comme moyen pédagogique
LIN1112	Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants et enseignantes
MAT3019	Mathématiques et civilisations pour l'enseignement des mathématiques au primaire

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

## Bloc 3 Développement psychosocial et affectif de l'enfant

### un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASC6800	Relation école-famille-société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire

FPM3511	Stage hors Québec : Synthèse et communication (FPM3510)
PSY2626	Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626)

## Bloc 4 Didactique des arts

### un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1240	Didactique de l'expression plastique au primaire
DAN4111	La danse au préscolaire/primaire
EST5002	Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire

### un cours parmi les suivants (3 crédits) :

HAR4050	Histoire de l'art et pédagogie culturelle
MUS5731	Didactique de la littérature musicale

## BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE

7088-7089

## Donner toutes les chances de réussir

Téléphone : 514 987-7771

[www.fse.uqam.ca](http://www.fse.uqam.ca)

Ce programme comporte deux profils :

- Profil Intervention au préscolaire-primaire : code 7088.
- Profil Intervention au secondaire : code 7089.

## GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

## SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 ou 121 crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des enseignants au préscolaire-primaire ou secondaire aptes à intervenir auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La formation, d'une durée de quatre ans, mise sur la cohérence et la continuité des apprentissages, quel que soit le profil choisi. **La première année** familiarise l'étudiant avec l'ensemble de la profession ainsi qu'avec la réalité scolaire. Elle se termine par un stage de 24 jours dans le cadre du profil *intervention au préscolaire-primaire* ou de huit jours pour le profil *intervention au secondaire*.

**La deuxième année** initie l'étudiant à l'intervention pédagogique et à l'enseignement en adaptation scolaire. Elle s'achève par un stage de 28 jours ou de 35 jours, selon le profil, en classe spéciale. **La troisième année**, qui comporte un stage à l'automne de 32 ou de 35 jours, selon le profil, est consacrée aux apprentissages théoriques et pratiques en orthopédagogie et en orthodidactique.

Enfin, l'étudiant intègre la vie professionnelle en étant affecté à la même classe durant une bonne partie de la quatrième année (stage de 56 ou de 62 jours, selon le profil).

Remarque : Trois appellations sont actuellement employées pour désigner ce qui est généralement considéré comme un seul et même champ d'études : orthopédagogie, adaptation scolaire et adaptation scolaire et sociale. Toutes réfèrent à l'enseignement auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

## PARTICULARITÉS

> Le programme comporte deux profils :

- La formation en Intervention au préscolaire-primaire.
- La formation en Intervention au secondaire.

> Ce programme professionnel prépare l'étudiant :

- À enseigner, en tant que professeur titulaire d'une classe spéciale, à des élèves ayant des besoins particuliers ;
- À jouer un rôle de prévention et de soutien auprès de l'élève ainsi qu'auprès de l'enseignant, à l'intérieur de la classe (régulière ou spécialisée) ou de l'école ;
- À agir à titre de personne-ressource en adaptation scolaire et sociale, travaillant avec les parents de même qu'avec les autres intervenants des milieux scolaires et communautaires.

> Le programme vise à former des enseignants capables de s'inspirer des résultats récents de la recherche pour fonder leur pratique professionnelle. À cet effet, les étudiants sont initiés, dès le début de leur cheminement, au recensement et à la lecture d'articles scientifiques. De plus, un cours d'introduction à la recherche auprès des populations vulnérables est offert parallèlement au dernier stage, lors duquel chaque étudiant réalise une recherche appliquée. Enfin, tout au long du baccalauréat, les étudiants sont informés des recherches menées par les professeurs du département et sont invités à postuler pour des postes d'assistants de recherche.

> Quel que soit le profil choisi, les cours sont regroupés autour de six thèmes répartis selon un horaire prédéterminé :

- Les cours liés aux fondements en éducation (par exemple, l'organisation scolaire au Québec) ;
- Les cours liés à la formation personnelle et professionnelle (par exemple, le cours d'intégration) ;
- Les cours liés à la formation pédagogique et technologique (par exemple, l'organisation du fonctionnement du groupe-classe, l'évaluation des apprentissages de l'élève) ;
- Les cours liés à la formation disciplinaire et didactique (les matières de base telles que français et mathématiques) ;
- Les cours liés à la formation particulière en adaptation scolaire et sociale (par exemple, l'identification des caractéristiques des élèves, le développement des compétences relatives à l'analyse des comportements des élèves, l'adaptation de l'enseignement, l'intervention pédagogique) ;
- Les cours liés à la formation pratique (les stages).

> Le programme permet également d'enseigner en classe ordinaire quoique certaines commissions scolaires demandent un complément de formation.

> Les professeurs du programme proviennent de plusieurs départements et de diverses facultés, et sont issus de différentes disciplines en lien avec l'adaptation scolaire : didactique, psychopédagogie, linguistique, mathématiques, psychologie, kinanthropologie et sociologie.

> La formation pratique occupe une place importante. Les stages, obligatoires, totalisent au moins sept cents heures réparties sur quatre stages (140 jours dans le milieu scolaire).

> La direction du programme peut reconnaître un maximum de trois cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : éducation spécialisée, éducation en service de garde, travail social ou intervention en délinquance.

> La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM forme près de 50% des étudiants en adaptation scolaire au Québec.

## STAGES

Le **profil Intervention au préscolaire-primaire** comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 24 jours, 28 jours, 32 jours et 56 jours.

Le **profil Intervention au secondaire** comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 8 jours, 35 jours, 35 jours et 62 jours.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

### Test de français écrit

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme, à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Les titulaires d'un grade universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test. Voir aussi les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les étudiants doivent suivre ce programme à temps complet.

## STATISTIQUES D'ADMISSION

### Capacité d'accueil

Automne 2009 :

profil Intervention au préscolaire-primaire : 110

profil Intervention au secondaire : 55

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

### Statistiques d'admission (automne 2008)

#### Profil intervention au préscolaire-primaire (7088)

Demandes	: 520
Refus	: 124
Offres d'admission	: 396 (76 %)

#### Profil intervention au secondaire (7089)

Demandes	: 226
Refus	: 54
Offres d'admission	: 172 (76 %)

## CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

### DEC - PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines, sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives ;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi un cours de mathématiques.

Remarque : Le candidat qui choisit le profil Intervention au préscolaire-primaire doit avoir réussi un cours de mathématiques durant ses études collégiales. L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence doit s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours à option.

### Sélection : 100%

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2008 : 23,01

### DEC - PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives ;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines et avoir réussi le cours MAT 201-300. Le candidat n'ayant pas réussi ce cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT0339 *Mathématiques générales* (cours hors programme) durant le premier trimestre ;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi un cours de mathématiques parmi les cours : MAT 103, 105, 203, 211, 257, 307, 337 ou leur équivalent (objectifs du collégial 00UN, 00UQ, 00UP\*). Le candidat n'ayant réussi aucun de ces cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT0339 (cours hors programme) durant le premier trimestre.

\* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** dans la section *Informations générales*.

### Sélection : 100%

· Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2008 : 22,02

**ou**

### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, posséder une expérience de travail d'une durée de plus de six mois, (équivalence temps plein), dans le domaine, c'est-à-dire dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention auprès des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

### Sélection : 100%

· Tests :

- connaissances et culture générales (50%)

- scolarités (50%)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*).

**ou**

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits dans un même champ d'études, au moment du dépôt de la demande d'admission.

### Sélection : 100%

· Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2008 :

- au profil intervention au préscolaire primaire (7088) : 3,11/4,3

- au profil intervention au secondaire (7089) : 2,66/4,3

## ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

### Sélection : 100%

· Qualité du dossier scolaire

### REMARQUES POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée, équivalente à un stage au programme.

### Connaissances en mathématiques (pour le profil Intervention au préscolaire-primaire)

Les candidats admissibles sur les **bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec**, doivent avoir réussi un cours de mathématiques durant leurs études collégiales. L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence doit s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 *L'activité mathématique* (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours à option.

### Connaissances en mathématiques (pour le profil Intervention au secondaire)

Les candidats admissibles sur les **bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec**, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'ils n'ont pas les connaissances requises en mathématiques seront admis conditionnellement à la réussite du cours MAT0339 (cours hors programme) durant le premier trimestre.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

· Enseignant au préscolaire et au primaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) · Enseignant au secondaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) · Orthopédagogue ou ressource pédagogique de soutien à l'intégration scolaire · Enseignant en classe ordinaire au préscolaire et au primaire.

Jusqu'à maintenant, la distinction entre l'orthopédagogie et l'adaptation scolaire a eu peu d'effet sur le taux de placement des diplômés. Les établissements universitaires ont réussi à établir leur réputation de spécialisation dans les divers domaines, et les employeurs ont tenu compte de cette diversité au moment de l'embauche. Cette dernière s'effectue en fonction des besoins des employeurs, besoins aussi variés que les programmes universitaires.

Actuellement, le marché est favorable, et ce, en classe ordinaire comme en classe spéciale. Selon la direction du programme, les finissants de l'UQAM ont près de 100% de chances d'obtenir un emploi.

## ÉTUDES DE 2E CYCLE À L'UQAM

Programme court en administration scolaire ;  
Programme court en éducation relative à l'environnement ;  
Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire ;  
Programme court ou DESS en enseignement du français ;  
Programme court en études sur la mort ;  
Programme court en orthodidactique des mathématiques ;  
Programme court en prévention et concertation enseignant-parents ;  
DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement ;  
DESS en intervention pédagogique ;  
Maîtrise en éducation ;  
Maîtrise en travail social ;  
Maîtrise en linguistique, concentration didactique.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

### Politique sur la langue française

#### Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

#### Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants présentant des lacunes importantes en français.

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiante, l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiante, l'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

#### Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa



deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) : *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) : *Expression orale : morpho syntaxe et lexicale*

LIN1019 (1 crédit) : *Expression orale : compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

## Anglais

Une connaissance suffisante en lecture de textes anglais est fortement souhaitée. En effet, les textes scientifiques et les ouvrages découlant de la recherche en adaptation scolaire et en éducation sont majoritairement de langue anglaise, même s'il existe plusieurs bons textes en français. C'est pourquoi la lecture de certains textes obligatoires en anglais sera requise dans des cours du programme.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

#### Cours obligatoires (109 crédits) :

##### Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits)

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

##### Formation personnelle et professionnelle (12 crédits)

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2500	Séminaire d'intégration I (2 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

##### Formation pédagogique et technologique (9 crédits)

ASS2065	Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

##### Formation disciplinaire et didactique (15 crédits)

LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
LIN2075	Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
LIN3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)

#### Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (39 crédits)

ASS1801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3800	Enfants présentant des difficultés particulières
ASS4801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire II (ASS1801)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4825	Intervention précoce et prévention
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (LIN2075)
ASS5830	Orthopédagogie des mathématiques I (Primaire) (MAT1026 ; MAT2027)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (LIN3075)
ASS6030	Orthopédagogie des mathématiques II (Primaire) (ASS5830)
ASS6050	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au primaire (ASS4850 ; ASS5855)
ASS6230	Orthopédagogie des mathématiques III (Primaire) (ASS6030)
KIN3000	Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

#### Formation pratique (22 crédits)

ASM1400	Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.) (ASM1350)
ASM2400	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM1400)
ASM2451	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou DID1202)
ASM3400	Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM2400)
ASM3451	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4400	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (6 cr.) (ASM3400 ; ASS4850 ; ASS5830 ; ASS5855 ; ASS6030)

#### Cours à option des blocs 1, 2 et 3 (9 crédits)

##### Bloc 1 : Formation disciplinaire et didactique (3 crédits)

DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
FPT2831	Laboratoire d'enseignement

##### Bloc 2 : Formation pédagogique et formation particulière en adaptation scolaire et sociale (3 crédits)

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

##### Bloc 3 : Formation pédagogique et fondements (3 crédits)

DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
DID5910	Atelier de formation pratique et intégration des matières
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

### PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE

#### Cours obligatoires (109 crédits) :

##### Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits)

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

##### Formation personnelle et professionnelle (15 crédits)

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2500	Séminaire d'intégration I (2 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS5100	Mésopédagogie et ressources d'entraide
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

##### Formation pédagogique et technologique (9 crédits)

ASS2075	Organisation de la classe et élèves en difficulté au secondaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire

##### Formation disciplinaire et didactique (15 crédits)

LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
LIN2075	Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
LIN3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

MAT3011	Didactique des mathématiques au primaire
MAT3211	Didactique des mathématiques au 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire (MAT3011)

## Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (36 crédits)

ASS1805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3805	Élèves au secondaire avec des handicaps particuliers
ASS4805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire II (ASS1805)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (LIN2075)
ASS5835	Orthopédagogie des mathématiques I (Secondaire) (MAT3011 ; MAT3211)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (LIN3075)
ASS6035	Orthopédagogie des mathématiques II (Secondaire) (ASS5835)
ASS6055	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au secondaire et en formation de base (alphabétisation) (ASS4850 ; ASS5855)
ASS6235	Orthopédagogie des mathématiques III (Secondaire) (ASS6035)
KIN3000	Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

## Formation pratique (22 crédits)

ASM2405	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (FPM1202)
ASM2451	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou DID1202)
ASM3405	Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (ASM2405)
ASM3451	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4405	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (8 cr.) (ASM3405 ; ASS5835 ; ASS6035 ; ASS4850 ; ASS5855)
FPM1202	Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

## Cours à option des blocs 1, 2 et 3 (9 crédits)

### Bloc 1 : Formation disciplinaire et didactique (3 crédits)

DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
FPT2831	Laboratoire d'enseignement

### Bloc 2 : Formation pédagogique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits)

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

### Bloc 3 : Formation pédagogique et fondements (3 crédits)

DID5910	Atelier de formation pratique et intégration des matières
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

## AUTRES COURS À OPTION DANS LES DEUX PROFILS (2 ou 3 crédits)

### Culture scientifique

FSM1200	Culture scientifique et histoire des sciences (1 cr.)
---------	---

### Formation pédagogique et technologique

FPE5511	Portfolio et évaluation formative (1 cr.) (FPE4510 ou FPE4520)
FPE5261	La formation du jugement chez l'enfant : la pensée critique et créatrice (1 cr.) (FPE2250 ou FPE4250)
FPE5651	Laboratoire d'insertion des technologies de l'information et de la communication en milieu scolaire (1 cr.) (FPE3650)
LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
MAT1011	L'activité mathématique

### Formation particulière en adaptation scolaire et sociale

ASM540X	Problématique spécifique en adaptation scolaire et sociale
DID2090	Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)
LSQ1880	Langue des signes québécoise I (débutant 1)

### Arts et créativité

APL4237	Didactique de l'expression plastique en adaptation scolaire et sociale
---------	--

### Phénomènes sociaux

JUR1028	Les jeunes et la loi
TRS2210	La violence et la jeunesse

## Ouverture à la recherche

ASM5100	Projet I
ASM6100	Projet II

## Morale et religion

REL2800	Traditions religieuses du monde contemporain ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.
---------	--

# BACCALURÉAT D'ENSEIGNEMENT EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

## 7414-7415

## Assurer la relève des métiers

Téléphone : 514 987-3628

[www.fse.uqam.ca](http://www.fse.uqam.ca)

Ce programme comporte deux concentrations :  
Formation professionnelle au secondaire (120 crédits) (code 7414)  
Formation technique au collégial (90 crédits) (code 7415).

Le nom de la concentration choisie figurera sur le diplôme.

## GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

## SCOLARITÉ

Le programme avec concentration enseignement en formation professionnelle au secondaire comporte 120 crédits.

Le programme avec concentration enseignement en formation technique au collégial comporte 90 crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration **d'enseignement en formation professionnelle au secondaire** vise à former les enseignants des métiers au secondaire professionnel. Il s'adresse aux individus qui aspirent à enseigner le métier qu'ils pratiquent et à ceux qui sont déjà engagés dans l'enseignement d'un métier et qui visent une qualification légale d'enseigner.

La concentration **d'enseignement en formation technique au collégial** s'adresse aux personnes qui ont une formation technique reconnue et qui souhaitent obtenir une formation universitaire de premier cycle les préparant à enseigner dans les programmes techniques à l'ordre collégial.

## PARTICULARITÉS

> Afin d'obtenir leur diplôme de baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique, les étudiants doivent préalablement avoir accumulé, sur le marché du travail ou dans l'enseignement, trois mille heures d'expérience pratique de leur métier, de leur technique ou de leur profession. Les étudiants ne sont pas tenus d'avoir accompli ces heures de pratique avant leur inscription dans le programme de baccalauréat. Ils ont le loisir de les accumuler pendant toute la période comprise entre l'obtention de leur DEP ou de leur DEC technique et la fin de leur programme de baccalauréat.

> Une première activité d'intégration fournit à l'étudiant toute l'information nécessaire sur le programme, l'institution, les services, et lui permet de préciser son cheminement personnel.

> La formation offre un cheminement très souple, adapté à chaque étudiant. Elle peut être suivie à temps partiel, mais il est également possible de s'inscrire à temps plein. Les cours sont généralement offerts le soir et la fin de semaine aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été. Ils sont donnés en alternance entre Laval, Longueuil et Montréal (centre-ville).

> Un volet du programme est consacré à la formation continue des enseignants. Il vise la mise à jour ou le perfectionnement des compétences professionnelles dans le métier ou le secteur de formation par des stages en entreprises, des formations spécialisées et des travaux dirigés.

> Le programme offre une formation psychopédagogique adaptée à l'enseignement de la formation professionnelle. Par exemple, l'enseignement d'un métier, l'organisation d'ateliers et l'évaluation des compétences.

## CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis.

Par contre, il couvre l'enseignement de 21 secteurs professionnels et techniques (correspondant à environ 300 métiers) :

·Administration, commerce et secrétariat ·Agrotechnique ·Alimentation, hôtellerie et restauration ·Arts appliqués ·Bois et matériaux connexes ·Chimie appliquée et environnement ·Construction ·Dessin technique ·Électrotechnique ·Équipement motorisé ·Fabrication mécanique ·Foresterie, sciage et papier ·Imprimerie ·Mécanique d'entretien industriel ·Mécanique du bâtiment ·Métallurgie ·Pêche ·Production textile et habillement ·Protection civile ·Services sociaux et santé ·Soins esthétiques ·Transport ·Travaux de génie et mines.

## STAGES

La formation comporte des stages en enseignement, encadrés et supervisés par des personnes d'expérience (maître-associé et membres du corps professoral), ce qui favorise l'apprentissage. Des modalités de stage particulières sont prévues pour les étudiants qui sont déjà en exercice. Voir les **Règlements pédagogiques / Extrait(s)**.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

### Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la *Politique sur la langue française à l'UQAM* (vous trouverez des informations sur cette Politique et sur le test de français dans la section *Informations générales*). De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à tout candidat inscrit dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos la section *Règlements pédagogiques / Extrait(s)* ci-bas.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Le rythme régulier des études est à temps partiel, mais il est possible de s'inscrire à temps plein.

## STATISTIQUES D'ADMISSION :

### Formation professionnelle au secondaire (7414)

Demandes	:	94	(hiver 2008)
		150	(automne 2008)

### Formation technique au collégial (7415)

Demandes	:	41	(hiver 2008)
		73	(automne 2008)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

#### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques dans un domaine de la formation professionnelle et qui corresponde aux exigences de qualification à l'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). De plus, posséder 3000\* heures d'exercice de la technique après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la technique devenant alors une condition de diplomation.

#### ou

#### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), et posséder une expérience de 3000\* heures dans l'exercice du métier à enseigner. Pour les personnes déjà embauchées en enseignement professionnel dans un établissement agréé par le Ministère, le cumul des 3000 heures peut être conditionnel à la diplomation.

#### ou

#### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de la formation professionnelle. De plus, posséder 3000\* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la profession devenant alors une condition de diplomation.

#### ou

#### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la formation professionnelle correspondant aux exigences de qualification à l'enseignement du Ministère. De plus, posséder 3000\* heures d'exercice de la profession après l'obtention du

diplôme (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

\* Les 3000 heures d'expérience peuvent être cumulées dans la pratique ou dans l'enseignement du métier (de la technique ou de la profession) après l'obtention du diplôme.

### FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

#### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques.

#### ou

#### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience d'enseignement en formation technique au collégial d'au moins 200 heures.

#### ou

#### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de formation technique.

#### ou

#### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la technique (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

·Coordonnateur (ou autre poste de responsabilité) dans un secteur professionnel ·Enseignant dans un centre professionnel public ou privé ·Enseignant en formation professionnelle au secondaire (DEP, ASP, AEP) ·Formateur en entreprise.

Selon la direction du programme, le taux de placement varie selon le domaine de spécialisation. Certains secteurs, comme l'informatique, l'électrotechnique (par exemple la robotique), la mécanique, les bâtiments et travaux publics (soudure et climatisation), les transports (principalement l'aéronautique) sont très prometteurs, alors que d'autres, comme la coiffure et la bureautique, offrent des débouchés plus limités. Il varie également en fonction des indices de développement économique. L'augmentation des clientèles en formation professionnelle est un objectif explicitement affirmé dans la politique éducative.

## ÉTUDES DE 2E CYCLE À L'UQAM

Programme court en éducation et formation des adultes ;  
Programme court en formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique ;  
DESS en éducation et formation des adultes ;  
DESS en gestion de l'éducation ;  
Maîtrise en éducation (concentration enseignement professionnel et technique).

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

### CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

#### - Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

#### Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

##### Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants présentant des lacunes importantes en français.

##### Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

## Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

## Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

## Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiante, l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

## Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiante, l'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

## Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

## Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

## Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

## Compétences en français oral

Avant de s'inscrire aux stages d'enseignement en formation III et IV (PRM3003 et PRM3004), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 *La communication orale pour les enseignants* et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise.

Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire aux stages d'enseignement III et IV.

## CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

### Compétence linguistique

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Ces normes sont également appliquées, dans ce programme, pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement de la formation technique au collégial.

## Compétences en français écrit

Tous les étudiants devront passer et réussir, avec une note minimale de 60%, le test de vérification de leurs connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL du service d'évaluation linguistique de la Télé-Université). Ce test doit être réussi avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université pour la première passation. Tout étudiant qui échoue à ce test doit le reprendre, à ses frais, et le réussir. Les reprises ont lieu à chaque trimestre. Les cours LIN1114 *Apprentissage de la grammaire du français écrit et contexte scolaire* et PRM1515 *Atelier de rédaction technique* sont des cours crédités dans le programme qui peuvent soutenir l'étudiant vers la réussite du test SEL mais ils ne peuvent se substituer au test.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions selon l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle concernant la poursuite des études. En conséquence, il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

La réussite au test SEL, avec un seuil de 60%, certifie de la maîtrise du français écrit et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage (LIN1002). Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il possède déjà un brevet d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

## Compétences en français oral

Avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II (PRM3016), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 *La communication orale pour les enseignants* et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours il a une possibilité de reprise. Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

### - Concentration en formation professionnelle au secondaire (7414)

Une attestation de réussite sera délivrée par l'Université aux candidats ayant satisfait les conditions de maîtrise de la langue d'enseignement et complété 90 crédits. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, une licence d'enseignement.

À la suite de la réussite des 120 crédits, un diplôme de baccalauréat sera délivré par l'Université. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

### - Concentration en formation technique au collégial (7415)

Cette concentration ne mène pas à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement).

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

## A. CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414) (120 crédits) :

### ÉTAPE 1 (90 crédits)

VOLET 1 : 60 crédits

### Bloc I Activités d'intégration (6 crédits) :

#### les deux cours suivants :

PRM1001    Activité d'immersion  
PRM1111    Stage d'initiation à la profession enseignante

**Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :****les sept cours suivants :**

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1520	Pédagogie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

**deux à sept cours parmi les suivants :**

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

**Bloc III Formation pratique (15 à 21 crédits) :****les quatre cours suivants :**

PRM3001	Stage d'enseignement en formation professionnelle I
PRM3002	Stage d'enseignement en formation professionnelle II
PRM3003	Stage d'enseignement en formation professionnelle III
PRM3004	Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 cr.)

**Cours à option**

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

**Bloc IV Perfectionnement dans le métier ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :****les deux cours suivants :**

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

**1 à 21 cours parmi les suivants :****Cours travaux dirigés**

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

**Stages de perfectionnement**

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

**Développement de la personne**

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

**Santé et sécurité**

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

**Éducation au sens large**

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1015	Introduction à la problématique de l'éducation permanente
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

**Communication**

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

**VOLET 2****Bloc V Reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire (3 à 30 crédits) :****le cours suivant :**

PRM1212	Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis
---------	--

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 27 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire.

Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 27 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires parmi les cours listés dans les blocs IV et VI.

**ÉTAPE 2****Bloc VI Formation continue (0 à 30 crédits) :****Cours à option**

PRM1414	Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé
PRM3504	Cours-travaux dirigés IV
PRM3505	Cours-travaux dirigés V
PRM432X	Stage de perfectionnement disciplinaire IV
PRM442X	Stage de perfectionnement disciplinaire V

L'étudiant pourra compléter ce bloc avec toutes autres activités répondant aux objectifs spécifiques de la concentration d'enseignement en formation professionnelle, après approbation par la direction du programme.

**B. CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415) (90 crédits) :****Bloc I Activité d'intégration (3 crédits) :****le cours suivant :**

PRM1001	Activité d'immersion
---------	----------------------

**Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :****les sept cours suivants :**

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1520	Pédagogie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

**deux à sept cours parmi les suivants :**

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

**Bloc III Formation pratique (6 à 12 crédits) :****les deux cours suivants :**

PRM3011	Stage d'enseignement collégial I
PRM3016	Stage d'enseignement collégial II

**Cours à option :**

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

**Bloc IV Perfectionnement dans la technique ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :****les deux cours suivants :**

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

**Cours à option : un à seize cours parmi les suivants :****Cours travaux dirigés**

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

## Stages de perfectionnement

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

## Développement de la personne

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

## Santé et sécurité

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

## Éducation au sens large

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1015	Introduction à la problématique de l'éducation permanente
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

## Communication

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

## Bloc V Reconnaissance des acquis dans la compétence disciplinaire (0 à 18 crédits) :

### le cours à option suivant :

PRM1212	Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis
---------	--

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 15 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire. Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 15 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires.

## BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

7951-7954-7652-7653-7657

## Inspirer la jeunesse

Téléphone : 514 987-0247  
www.fse.uqam.ca

Ce programme comprend cinq concentrations :

- concentration, <i>Français langue première</i> (7951),	tél : 514 987-0247
- concentration, <i>Sciences humaines/Univers social</i> (7652),	tél : 514 987-3610
- concentration, <i>Mathématiques</i> (7954),	tél : 514 987-3778
- concentration, <i>Science et technologie</i> (7653),	tél : 514 987-3778
- concentration, <i>Formation éthique et culture religieuse</i> (7657)	tél : 514 987-0396

Le diplôme émis aux finissants fera mention de la concentration.

## GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

## SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits quelle que soit la concentration.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme, d'une durée de quatre ans, conduit l'étudiant à développer non seulement des compétences dans la discipline qu'il aura à enseigner, mais aussi des compétences didactiques, psychopédagogiques, linguistiques, de gestion de classe et d'analyse réflexive, ainsi que des compétences relatives à la vie d'école et à l'éthique professionnelle.

Le programme compte **trois volets de formation** :

- la pédagogie - cours généraux en éducation et en didactique, plus un stage ;
- la pédagogie appliquée à la matière (l'histoire, les mathématiques, etc.) - cours de didactique de la matière, plus trois stages ;
- la matière - cours disciplinaires (en histoire, en géographie, en sciences des religions ou autres).

Le programme fait une place importante à la formation pratique : il prévoit quatre stages obligatoires (le premier étant d'une semaine, les deuxième et troisième de cinq semaines et le dernier de huit semaines), à raison d'un par année, pour un total de sept cents heures. Ces stages sont supervisés par des professeurs ou des chargés de cours, dont les compétences englobent la psychopédagogie et la discipline enseignée. Ceci est caractéristique de la formation donnée à l'UQAM par rapport à celle des autres institutions. Les stagiaires de l'UQAM sont généralement très bien évalués dans le milieu scolaire.

Le quatrième stage débute dès le mois d'août, ce qui permet à l'étudiant de participer au démarrage de l'année scolaire dans les écoles.

Cette formule unique à l'UQAM est grandement appréciée des établissements d'enseignement secondaire. Au cours de ce stage de huit semaines à temps complet, l'étudiant assume toutes les tâches d'un enseignant.

Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées au programme, notamment par un cours obligatoire (peu importe la concentration choisie) sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'enseignement secondaire. Les NTIC sont également abordées dans certains cours disciplinaires, par exemple, en géographie. D'autres cours, tels que *Organisation de l'éducation au Québec*, sont offerts sur cédéroms. Enfin, Internet est utilisé par plusieurs professeurs pour organiser des forums de discussion avec les étudiants.

La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).

## PARTICULARITÉS

### Concentration Formation éthique et culture religieuse

> Ce baccalauréat donne l'occasion aux étudiants, dans le cadre de leurs stages, de développer leurs capacités à contribuer à des projets-école en lien avec le service d'animation spirituelle et communautaire en milieu scolaire. Au cours des dernières années, différents projets ont été réalisés : par exemple, un débat sur des enjeux de société, une semaine des croyances, une formation au *leadership*, un comité pour la justice sociale et un projet d'entraide internationale.

> La concentration favorise une approche scientifique ouverte sur la diversité et le sens des manières de croire et de vivre en communauté. Elle aborde le fait religieux et les questions éthiques du point de vue historique, sociologique, philosophique, anthropologique et didactique, entre autres.

> Le programme couvre un vaste champ de disciplines. Il s'intéresse autant aux grandes traditions religieuses (comme le bouddhisme, l'hindouisme, le judaïsme, les religions amérindiennes et l'islam) dans leurs formes historiques et contemporaines qu'aux nouvelles manifestations du religieux à travers la littérature, les arts, les idéologies politiques, les styles de vie et les nouveaux rituels, par exemple. Il comprend également une formation en éthique portant, entre autres, sur les fondements en philosophie morale, sur l'éthique et la technologie, l'environnement, la religion et l'évolution de l'éthique.

> Le programme permet de saisir les dimensions religieuse et éthique de la personne et des groupes dans une perspective éducative.

### Concentration Français langue première

> Les activités de la concentration français offrent une formation sérieuse et rigoureuse autant sur le plan disciplinaire que sur le plan didactique. Les cours disciplinaires relèvent de deux programmes : la linguistique et les études littéraires. Il faut noter que les cours théoriques intègrent toujours une dimension didactique, ce qui constitue une des particularités de notre concentration.

> Les étudiants de ce programme développeront des compétences relatives à la langue proprement dite, en particulier en grammaire moderne, et des compétences relatives aux différents modes d'expression littéraires.

> La concentration se distingue par l'accent qu'elle met sur l'apprentissage et l'enseignement des processus d'écriture et de lecture.

> Le responsable de la concentration français peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un baccalauréat dans une discipline pertinente.

## Concentration Science et technologie

> La formation englobe la chimie, la physique, la biologie, les sciences de la terre et la technologie. Contrairement à ce qui se fait dans d'autres universités, l'étudiant n'a pas à se limiter à l'une de ces options.

> La concentration *science et technologie* vise l'acquisition de trois compétences transversales : environnement, technologie et santé. Par exemple, en abordant la nutrition, l'étudiant se penchera successivement sur les problèmes environnementaux causés par la production alimentaire ; les besoins nutritionnels des êtres humains ; la chimie alimentaire et technologie de production.

> Le programme tend vers l'application concrète de la science et de la technologie dans le quotidien, par exemple dans le domaine du transport public ou de l'acoustique. À cet effet, certains cours prévoient des activités hors du campus.

> Les cours de didactique de la Science et de la technologie ont lieu dans un laboratoire ultramoderne du Centre des sciences de Montréal, situé dans le Vieux-Port de Montréal.

> L'expertise de l'École de technologie supérieure (ÉTS), qui donne deux cours, permet à l'étudiant d'expérimenter ce qu'il aura à faire vivre comme enseignant à ses futurs étudiants, c'est-à-dire la conception d'objets techniques, tels que des instruments de mesure ou des jouets mécaniques.

> La taille des groupes varie entre trente et quarante étudiants. Contrairement à ce qui se fait dans les autres universités, les groupes sont généralement formés uniquement d'étudiants inscrits au baccalauréat en enseignement secondaire.

> Le responsable de la concentration *Sciences et technologie* peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, chimie analytique, chimie-biologie ou soins infirmiers.

## Concentration Mathématiques

> La formation permet d'acquérir une compétence dans l'adaptation de l'intervention en enseignement des mathématiques auprès de diverses clientèles. Par exemple, en milieux défavorisés, dans les classes de doubleurs, dans les classes défis, dans les classes d'accueil et auprès des adultes.

> Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation. Des logiciels tels que Cabrigéomètre et Sketchpad sont étudiés, entre autres, dans les cours suivants : *Progiciels des mathématiques I et II* ; *Applications pédagogiques de l'informatique à l'enseignement des mathématiques* ; *Didactique de la variable et de la fonction* ; *Géométrie I et II*.

> Le *Laboratoire de didactique des mathématiques* de l'UQAM est le plus important centre de documentation au Québec sur l'enseignement mathématique, en ce qui concerne le matériel didactique. On y retrouve, entre autres, tous les manuels scolaires utilisés au Québec pour l'enseignement des mathématiques au primaire et au secondaire, des revues spécialisées, des bandes vidéo, du matériel didactique et des banques de données informatisées.

> Le Département de mathématiques de l'UQAM regroupe la plus importante équipe de d'enseignants des mathématiques au Canada. Une telle équipe fait en sorte que la concentration offre nettement plus de cours de didactique des mathématiques que tous les autres programmes similaires au Canada.

> Chaque année, dans le cadre du cours *Didactique des mathématiques et laboratoire*, des enseignants du milieu de l'enseignement secondaire offrent quarante heures d'encadrement aux étudiants, dans les locaux de l'UQAM, en vue de les aider à préparer, entre autres, une leçon en salle de classe.

> Un projet de monitorat de programme offre un encadrement aux étudiants de première année. Les moniteurs, des étudiants de troisième année, reçoivent une formation spéciale pour assister l'étudiant dans ses apprentissages et pour intervenir rapidement en cas de difficulté.

> Chaque année, le département remet deux bourses (bourses Claude-Janvier) d'une valeur de 500\$ chacune. L'une est destinée aux finissants et l'autre, aux étudiants en début de formation. Les critères de sélection sont l'excellence du dossier académique et la participation à la vie étudiante. Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau de l'aide financière de l'UQAM.

> Le responsable de la concentration peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, électronique et génie mécanique.

## Concentration Sciences humaines/Univers social

> Les activités de la concentration visent à préparer le futur enseignant à intervenir aux deux cycles du secondaire dans les disciplines prévues au régime pédagogique, soit l'histoire et la géographie, et à le préparer à enseigner le cours *Connaissance du monde contemporain*.

> La concentration explore d'abord les fondements de la formation à l'enseignement des sciences humaines au secondaire, et vise ensuite l'acquisition de compétences en didactique de l'histoire et de la géographie, compétences développées et renforcées grâce aux stages d'enseignement.

> La formation en didactique s'appuie sur les plus récentes recherches dans le domaine et vise à ce que le futur enseignant puisse favoriser le développement de compétences disciplinaires et transversales chez l'élève.

> La concentration offre également une formation spécifique sur les fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie, en l'occurrence la construction de l'identité sociale de l'élève et l'éducation à la citoyenneté.

## STAGES

Le programme comporte quatre stages. Certaines conditions doivent être satisfaites pour pouvoir s'y inscrire. Voir les **Règlements pédagogiques / extrait(s)**.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

## Test de français écrit (POUR TOUTES LES CONCENTRATIONS)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section *Informations générales*). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise. Voir les *Règlements pédagogiques / extrait(s)*.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

### > Concentration Français langue première (7951)

#### Capacité d'accueil

Automne 2009 : 90

#### Statistiques d'admission (automne 2008)

Demandes : 267  
Refus : 41  
Offres d'admission : 226 (85 %)

### > Concentration Formation éthique et culture religieuse (7657)

#### Capacité d'accueil

Automne 2009 : 90

#### Statistiques d'admission (automne 2008)

Demandes : 82  
Refus : 11  
Offres d'admission : 71 (87 %)

### > Concentration Sciences humaines/Univers social (7652)

#### Capacité d'accueil

Automne 2009 : 70

#### Statistiques d'admission (automne 2008)

Demandes : 269  
Refus : 83  
Offres d'admission : 186 (69 %)

### > Concentration Mathématiques (7954)

#### Capacité d'accueil

Automne 2009 : 140

#### Statistiques d'admission (automne 2008)

Demandes : 213  
Refus : 67  
Offres d'admission : 146 (69 %)

### > Concentration Science et technologie (7653)

#### Capacité d'accueil

Automne 2009 : 90

#### Statistiques d'admission (automne 2008)

Demandes : 135  
Refus : 50  
Offres d'admission : 85 (63 %)

## CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

### concentrations :

- Français langue première (7951)
- Formation éthique et culture religieuse (7657)
- Sciences humaines / Univers social (7652)

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).  
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

### Sélection : 100%

- Cote de rendement
- Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2008 :
- concentration Français langue première (7951) : 22,05
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 20,00
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 24,04

### ou

### EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission et avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2/4,3 dans le cas de la concentration sciences humaines/univers social.

### Sélection : 100%

- Moyenne des cours universitaires.
- Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2008 :
- concentration Français langue première (7951) : 2,75/4,3
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 2,02/4,3
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 2,95/4,3

### ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.  
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

### Sélection : 100%

- Qualité du dossier scolaire

### concentration Mathématiques (7954)

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences ou en sciences humaines ou l'équivalent (1) et rencontrer les objectifs suivants ou leur équivalent\* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z
- 00UP ou 01Y2 ou 022Y

### ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou techniques de design industriel ou l'équivalent et rencontrer les objectifs suivants ou leur équivalent\* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X
- 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

\* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** dans la section *Informations générales*.

### Sélection : 100%

- Cote de rendement.
- Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2008 à la concentration Mathématiques (7954) : 20,0

### ou

### EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial suivants :

Bloc 10.12 : MAT 201-103, 201-105 et 201-203

Le candidat dont la formation en mathématiques n'est pas équivalente à ces trois cours ne peut être admis conditionnellement ; la formation doit être complétée dans un collège.

### Sélection : 100%

- Moyenne des cours universitaires.
- Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2008 à la concentration Mathématiques (7954) : 2,02/4,3

### ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

### ou

être titulaire d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées

### et

rencontrer les objectifs suivants :

- Appliquer les méthodes de calcul différentiel et intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes ;
- appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à la résolution de problèmes.

### Sélection : 100%

- Qualité du dossier scolaire

### concentration Science et technologie (7653)

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.BO)

### ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent\* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7 ; 00US ou 01YF ; 00UT ou 01YG.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

\* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** dans la section *Informations générales*.

### ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales professionnel (DEC) ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques (calcul) et physique.

### Sélection : 100%

- Cote de rendement en sciences.
- Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2008 à la concentration Science et technologie (7653) : 20,00

### ou

### EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission et rencontrer les objectifs suivants ou leur équivalent\* :

- BIO 101-301 (ou 911) (objectif 00UK)
- CHI 202-101 et 202-201 (objectifs 00UL ou 01Y6 ; 00UM ou 01YH)
- MAT 201-103 et 201-203 (objectifs 00UN ou 01Y1 ou 022X ; 00UP ou 01Y2 ou 022Y)

PHY 203-101 (objectif 00UR ou 01Y7), 203-201 (objectif 00US ou 01YF) et 203-301 (objectif 00UT ou 01YG) (ou PHY 203-102, 203-202 et 203-302).  
Le candidat dont la formation en biologie, en chimie, en physique ou en mathématiques est insuffisante ne peut être admis conditionnellement ; la formation doit être complétée dans un collège.

\* Consulter le **Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CEGEP** dans la section *Informations générales*.



**Sélection : 100%**

· Moyenne des cours universitaires.  
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2008 à la concentration Science et technologie (7653) : 2,02/4,3

**ou****ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

**Sélection : 100%**

· Qualité du dossier scolaire

**NOTES**

Les candidats doivent choisir l'une ou l'autre des concentrations au programme, lors de leur demande d'admission.

Aucun candidat ne peut être admis conditionnellement dans ce programme.

L'étudiant devra suivre tous les cours indiqués dans le cheminement prévu à temps plein pour chacune des années de formation.

**EMPLOIS ÉVENTUELS****Les diverses concentrations :**

· Enseignant au secondaire dans le réseau public ou privé · Formateur (dans les milieux non formels, tels que les PME)

De manière générale, les diplômés du baccalauréat en enseignement secondaire se placent bien sur le marché du travail. Le taux de placement peut varier selon la discipline enseignée. Les perspectives sont présentées ci-dessous pour chacune des concentrations.

**concentration Formation éthique et culture religieuse**

Cette formation offre de bons débouchés depuis l'adaptation du nouveau régime pédagogique de l'école secondaire, qui comprend maintenant un cours obligatoire en éthique et culture religieuse. En outre, l'UQAM étant la seule université à offrir ce programme, le nombre de diplômés demeure restreint. Autre signe encourageant, moins du tiers des enseignants actuellement en poste ont la qualification requise pour enseigner l'éthique et la culture religieuse.

**concentration Français langue première**

Une étude réalisée par le ministère de l'Éducation du Québec révèle que les besoins en enseignants seront à la hausse pour quelques années encore, étant donné que le réseau universitaire ne fournit pas suffisamment de nouveaux professeurs pour répondre à la demande (1).

**concentration Science et technologie**

Le nombre actuel d'inscriptions en sciences laisse croire que les diplômés ne suffiront pas à combler les postes qui deviendront vacants au cours des prochaines années. Une étude réalisée en 1999 par le ministère de l'Éducation révélait qu'entre 2002 et 2006, le milieu de l'enseignement secondaire aurait besoin de 226 nouveaux enseignants de sciences par année. On prévoyait que ce nombre chute toutefois de moitié après 2006 (2).

**concentration Mathématiques**

Tous les diplômés de ce programme trouvent un emploi dès la fin de leurs études. Il y a présentement une importante pénurie d'enseignants de mathématiques au secondaire, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2008, environ (3).

(1) LEMIEUX, Sylvie. «De bonnes perspectives en éducation», *La Presse*, cahier spécial sur les carrières d'avenir au Québec, 6 février 1999, p. 7.

(2) LEMIEUX, Sylvie. Op. cit., p. 7.

(3) THIBODEAU, Marc. «Pénurie appréhendée d'enseignants», *La Presse*, 20 mai 1999, cahier A, p. 1-2.

**ÉTUDES DE 2E CYCLE À L'UQAM****Concentration formation éthique et culture religieuse**

Programme court en administration scolaire ;  
DESS en intervention pédagogique ;  
Maîtrise en éducation ;  
Maîtrise en sciences des religions (orientations possibles : religion, éducation morale, éthique et didactique de l'enseignement religieux).

**concentration Français langue première**

Programme court en administration scolaire ;  
Programme court, DESS en enseignement du français ;  
DESS en intervention pédagogique ;  
Maîtrise en éducation ;  
Maîtrise en linguistique (concentration didactique des langues).

**concentration Science et technologie**

Programme court en administration scolaire ;  
Programme court en éducation relative à l'environnement ;  
DESS en intervention pédagogique ;  
Maîtrise en biologie ;  
Maîtrise en chimie ;  
Maîtrise en éducation ;  
Maîtrise en physique ;  
Maîtrise en sciences de l'environnement.

**concentration Mathématiques**

Programme court en administration scolaire ;  
DESS en intervention pédagogique ;  
Maîtrise en éducation ;  
Maîtrise en mathématiques ;  
Maîtrise en mathématiques, concentration didactique.

**concentration Sciences humaines / Univers social**

Programme court en administration scolaire ;  
DESS en intervention pédagogique ;  
Maîtrise en éducation ;  
Maîtrise en géographie ;  
Maîtrise en histoire ;  
Maîtrise en histoire (didactique).

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)****- Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

**Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement****Mesures diagnostiques**

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants présentant des lacunes importantes en français.

**Test de certification**

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

**Première passation du test de certification**

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

**Reprises du test de certification**

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

**Seuils de poursuite et de réussite**

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiante, l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme. Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

**Échéancier**

L'étudiante, l'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiante, l'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire

au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

**Compétences en français oral**

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive... Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

LIN1016 *Expression orale : compétence communicative (1 crédit)*

LIN1017 *Expression orale : la voix (1 crédit)*

LIN1018 *Expression orale : morpho-syntaxe et lexique (1 crédit)*

LIN1019 *Expression orale : compétence discursive (1 crédit)*

ou

LIN1020 *La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits)*

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme conduit au brevet d'enseignement. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### les douze cours suivants (32 crédits) :

ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
ASS1810	Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au secondaire
DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
DID2230	Conduite pédagogique et organisation de la classe
DID3230	Relations du groupe-classe et citoyenneté scolaire (2 cr.) (DID2230)
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire
FPM1201	Activité intégratrice : plan de formation (1 cr.)
FPM1202	Stage I : L'école secondaire (2 cr.)

Les étudiants de la concentration Mathématiques remplacent le cours FPE3650 par le cours obligatoire suivant :

MAT2812	Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques
---------	--

### L'une des cinq concentrations suivantes :

#### CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 7951) (88 crédits)

#### onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :

##### les dix cours suivants (30 crédits) :

LIN1113	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (1)
LIN2012	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) (LIN1112 ou LIN1113 ou LIN1400)
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIT1030	Analyse littéraire
LIT1421	Littérature et études littéraires
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT6235	Histoire et esthétique de la poésie
LIT6245	Histoire et esthétique du texte dramatique

##### et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

LIT1628	Corpus étranger
LIT2135	Littérature de jeunesse au secondaire
LIT5441	Littérature et paralittérature II (LIT1030 ; DID3320)

##### les dix cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (28 crédits) :

DID2320	La lecture : fondements et processus
DID3320	Didactique de la lecture au secondaire (DID2320)
ESM6250	Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4285)
LIN2502	L'écriture : fondements et didactique I
LIN2512	La communication orale : fondements et didactique
LIN3726	L'écriture : fondements et didactique II (LIN2502)
LIN3752	Didactique de la grammaire au secondaire (LIN2012)
LIN3800	Intégration des différents contenus de l'enseignement du français au secondaire (2 cr.) (DID3320 ; LIN3752 ; LIT4410)
LIT1270	Didactique de la création littéraire
LIT4410	Didactique de la lecture littéraire

##### les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2255	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.) (FPM1202 ; LIN2012 ; LIN2512)
ESM3255	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement du français (5 cr.) (ESM2255 ; LIN3726 ; DID3320 ; LIT1270)
ESM4285	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement du français langue première (8 cr.) (ESM3255 ; LIN3752 ; LIT4410)

##### trois cours destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES choisis comme suit (9 crédits) :

##### les deux cours suivants (6 crédits) :

ASS2800	Difficultés d'apprentissage en lecture et écriture au secondaire
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

**et un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
LIN4630	Problématique de l'enseignement du français aux non-francophones

**CONCENTRATION SCIENCES HUMAINES/UNIVERS SOCIAL (code 7652) (88 crédits)****Volet Formation disciplinaire : «Histoire et éducation à la citoyenneté»****les cours obligatoires suivants :**

HIS1120	Fondements des disciplines scolaires Histoire et Géographie
HIS1130	Fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie : construction identitaire et éducation à la citoyenneté (2 cr.)
HIS2060	Didactique de l'histoire I
HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen-Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2310	Introduction à l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS3026	Didactique de l'histoire II

**deux cours au choix parmi les suivants (Histoire Québec-Canada) :**

HIS4536	Société et politique au Québec et au Canada depuis 1867
HIS4559	Nations et nationalismes au Québec et au Canada
HIS4560	Travail, condition ouvrière et syndicalisme au Québec et au Canada
HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
HIS4585	1960 : la Révolution tranquille
HIS4592	Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIXe siècle)
HIS4598	Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé

**un cours au choix parmi les suivants (Histoire Générale) :**

HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS4256	La Renaissance
HIS4312	Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945
HIS4335	Aspects de la pensée contemporaine en Europe de 1870 à nos jours
HIS4611	L'Amérique latine de 1570 à nos jours

**Volet Formation disciplinaire : «Géographie»****les six cours obligatoires suivants :**

GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO1120	Géographie, environnement et risques naturels
GEO2400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
GEO2600	Didactique de la géographie
GEO2700	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO3200	Québec-Canada : dynamiques régionales et structures socio-territoriale

**Volet Formation disciplinaire : «Connaissance du monde contemporain»****deux cours au choix parmi les suivants :**

HIS4342	L'expansion européenne dans le monde contemporain
HIS4353	Histoire de l'Empire soviétique, de la Révolution à aujourd'hui
HIS4441	Politique étrangère des États-Unis depuis 1898
HIS4471	Histoire des relations internationales depuis 1945
HIS4619	L'Amérique latine et le monde
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIXe - XXe siècles)
HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine

**le cours suivant :**

GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
---------	---

**un cours au choix parmi les suivants :**

GEO2300	Géographie politique : pouvoir et légitimité
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4600	Géographie du monde rural

**Volet «Formation pratique»**

ESM2455	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement d'une discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (FPM1202 ; HIS2060 ; GEO2600 ; Concomitant : HIS1130)
ESM3455	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement d'une deuxième discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (ESM2455 ; HIS3026)
ESM4485	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

**Volet «Insertion professionnelle»**

ESM6450	Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4485)
---------	---

**CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7954) (88 crédits)****onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :****les huit cours suivants (24 crédits) :**

MAT1030	Géométrie I
MAT1085	Probabilités et statistiques
MAT2005	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle
MAT2700	Structures numériques
MAT3005	Théorie des équations (MAT2005)
MAT3035	Géométrie II (MAT1030)
MAT3106	Initiation à l'analyse (MAT2700)
MAT6221	Histoire des mathématiques

**les trois cours suivants orientés vers l'utilisation des technologies en mathématiques (9 crédits) :**

MAT1812	Progiciels dans l'enseignement des mathématiques
MAT3812	Progiciels dans l'enseignement des mathématiques II (MAT1812)
MAT4812	Explorations mathématiques à l'aide de l'informatique

**les neuf cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (31 crédits) :**

ESM6150	Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4185)
MAT2024	Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)
MAT2028	Didactique de l'algèbre (Pour le BES : MAT2024 ; Pour les certificats et programmes courts de formation continue en enseignement secondaire : MAT2023)
MAT2226	Raisonnement proportionnel et concepts associés
MAT3135	Didactique de la géométrie (MAT3035)
MAT3200	Regards mathématiques et didactiques sur des thèmes abordés au secondaire
MAT3225	Didactique de la variable et de la fonction (MAT2700 ; MAT2226)
MAT3227	Didactique des mathématiques II et laboratoire (5 cr.) (MAT2024)
MAT4600	Didactique d'intervention en mathématiques auprès de clientèles diversifiées (ASS2063 et au moins trois cours de didactique des mathématiques)

**les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :**

ESM2155	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.) (FPM1202 ; MAT2024)
ESM3155	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.) (ESM2155 ; MAT3225 ; Concomitant : MAT4600)
ESM4185	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des mathématiques (8 cr.) (ESM3155 ; Concomitant : MAT3227)

**les deux cours suivants, destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES (6 crédits) :**

ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

**CONCENTRATION SCIENCE ET TECHNOLOGIE (code 7653) (88 crédits)****18 cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (54 crédits) :****les onze cours obligatoires suivants (33 crédits) :**

BIO1004	Fondements et notions générales de la biologie pour l'enseignement au secondaire
BIO1015	Notions de l'univers vivant enseignées au secondaire
BIO1900	L'organisme humain
CHI1280	Fondements et notions générales de la chimie pour l'enseignement au secondaire
CHI1380	Réactions chimiques
CHI1780	Notions de l'univers matériel enseignées au secondaire
DST202	Intégration Science et technologie
DST404	Conception et analyse d'objets techniques (DST202)
PHY1020	Les systèmes physiques ; du quark au quasar
PHY1030	La physique des interactions et des échanges
SCT1060	Fondements et notions générales pour la reconnaissance de la planète Terre

**cinq cours optionnels en sciences parmi les suivants (15 crédits) :**

BIO1700	Conservation de la biodiversité
BIO3800	Production biologique
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
BIO6600	Méthodes de terrain en écologie (BIO3100)
BIO6821	Aménagement de la faune
CHI1570	Nutrition humaine
CHI1800	Chimie de l'environnement
MAT2900	Mathématiques et modélisation
PHY1690	Introduction à l'astronomie

PHY1740 Énergie et chaleur  
 PHY1770 Ondes et acoustique  
 PHY2240 Optique  
 SCA2611 Introduction à la météorologie  
 SCA2612 Enseignement de la météorologie  
 SCI1013 Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)  
 SCT1912 Histoire de la Terre et de la Vie  
 SCT2000 Les cycles environnementaux dans la géosphère (2 cr.)  
 SCT2810 Méthodologies géologiques de terrain  
 SCT4320 Océanographie  
 ou tout autre cours en sciences, choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

## deux cours en science, technologie, sociétés et environnement (6 crédits) :

FSM3500 Histoire des sciences et des technologies  
 ou le cours  
 SCI1021 Sciences, techniques et civilisations : de l'Antiquité à la Renaissance (TÉLUQ)

ou \*  
 FSM4000 Sciences et société  
 ou le cours  
 SOC6209 Sociologie des sciences

ou le cours  
 SOC6226 Sociologie des technologies

\* Suivre le cours de la TÉLUQ HIS1075 Histoire des sciences du Québec.

## les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

DID1590 Didactique de la science et de la technologie 1  
 DID2590 Didactique de la science et de la technologie 2 (DID1590)  
 DID3590 Didactique de la science et de la technologie 3 (DID2590)  
 DID4590 Didactique de la science et de la technologie 4 (DID3590)  
 ESM6950 Activité intégratrice d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4385)

## les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2355 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (FPM1202 ; DID2590 ; Concomitant : DID3590)  
 ESM3355 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (ESM2355 ; Concomitant : DID4590)  
 ESM4385 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (8 cr.) (ESM3355)

## le cours de SYNTHÈSE obligatoire suivant (2 crédits) :

FPM4292 Projet de fin d'études (2 cr.)

## CONCENTRATION FORMATION ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (code 7657) (89 crédits)

### 57 crédits de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit :

#### un cours sur les rapports entre éthique et religion (3 crédits) :

REL3250 Religion, éthique et société

#### cinq cours obligatoires en sciences des religions (15 crédits) :

REL1001 Religion et sciences humaines  
 ou le cours  
 REL1002 Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion  
 REL1806 Histoire du christianisme  
 REL2006 La Bible  
 REL2800 Traditions religieuses du monde contemporain  
 REL3202 Religion et culture

#### cinq cours obligatoires en éthique (15 crédits) :

MOR2015 Les morales contemporaines et leurs sources  
 ou le cours  
 PHI1009 Introduction à l'éthique  
 MOR4020 Défis moraux contemporains  
 ou le cours  
 PHI4030 Éthique appliquée  
 MOR4025 Éthique et société contemporaine  
 ou le cours  
 PHI4047 Philosophie sociale  
 ou le cours  
 SOC4047 Philosophie sociale  
 MOR4170 Éthique des rapports sociaux  
 ou le cours  
 PHI4311 Éthique et philosophie politique  
 HIS4335 Aspects de la pensée contemporaine en Europe de 1870 à nos jours  
 ou le cours  
 HIS2090 Les grandes figures intellectuelles du XXe siècle  
 ou le cours  
 PHI2090 Les grandes figures intellectuelles du XXe siècle

### huit cours optionnels selon les modalités suivantes (24 crédits) :

#### trois à cinq cours optionnels en sciences des religions (9 à 15 crédits) :

REL1143 Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord  
 REL1161 Hindouisme  
 REL1191 Islam  
 REL1201 Bouddhisme  
 REL1211 Judaïsme  
 REL1900 Dimensions morale et religieuse de la personne  
 REL3124 Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours  
 REL3214 Mythologie et cinéma  
 REL3263 Religion, politique et société  
 REL3311 Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise  
 REL3322 Religion et sexualité  
 REL3330 Religions et groupes ethniques  
 REL3350 Mythologies contemporaines  
 REL3370 Jeunes, religion et quête de sens  
 REL3380 La Religion implicite  
 REL3750 Religions, globalisation et fondamentalisme  
 ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

#### trois à cinq cours optionnels en éthique (9 à 15 crédits) :

MOR4131 Enjeux moraux de la science et de la technologie  
 ou le cours  
 PHI4346 Introduction à l'approche philosophique des sciences et des technologies  
 ou le cours  
 SOC4073 Sciences et technologies du vivant  
 MOR4140 Éthique de l'environnement et du développement  
 ou le cours  
 SOC6214 Écologie sociale  
 MOR5904 Atelier d'exploration des valeurs et des croyances  
 PHI1008 Introduction à la philosophie politique  
 PHI1103 Introduction à l'anthropologie philosophique  
 PHI3506 Méta-éthique (PHI1009)  
 PHI3516 Problèmes d'éthique (PHI1009)  
 PHI4050 Éthique des relations internationales  
 PHI4052 Problèmes d'éthique économique et sociale  
 PHI4347 Éthique et bioéthique  
 SOC2005 Démocratie, citoyenneté et pluralisme  
 SOC4215 Sociologie, éthique et société  
 SOC5081 Mouvements sociaux  
 SOC5085 Identités et nouvelles formes de socialité  
 ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme responsable de la concentration.

#### les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

ESM6551 Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4585)  
 MOR5044 Didactique de l'éthique au secondaire (REL5006)  
 MOR504X Approches pédagogiques en éthique et en culture religieuse (MOR5044 ; REL5036)  
 REL5006 Éthique et culture religieuse au secondaire  
 REL5036 Didactique de la culture religieuse au secondaire (REL5006)

#### les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2555 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (FPM1202 ; REL5006 ; Concomitant : MOR5044)  
 ESM3555 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (ESM2555 ; concomitant : REL5036)  
 ESM4585 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (8 cr.) (ESM3555 ; concomitant : MOR504X)

## BACCALURÉAT D'INTERVENTION EN ACTIVITÉ PHYSIQUE 7226-7239

### La santé par l'activité physique

Téléphone : 514 987-3624  
[www.fse.uqam.ca](http://www.fse.uqam.ca)

Ce programme comporte deux profils : le profil *enseignement de l'éducation physique et la santé* (code 7226) et le profil *kinésiologie* (code 7239).

Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

#### GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

## SCOLARITÉ

Le profil *enseignement de l'éducation physique* et à la santé comporte 120 crédits.

Le profil *kinésiologie* comporte 90 crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

D'une part, le programme prépare l'étudiant à l'enseignement de l'éducation physique et de la santé en milieux scolaires primaire et secondaire. D'autre part, le profil *kinésiologie* forme des professionnels oeuvrant dans les divers milieux de l'activité physique et de la santé, par exemple, les clubs sportifs, les fédérations sportives, les centres de conditionnement physique, les bases de plein air et les centres de loisir, les municipalités. Il vise également à préparer l'étudiant à des études de cycles supérieurs en sciences de l'activité physique (physiologie de l'exercice, biomécanique, perceptivo-motricité) et en ergonomie, entre autres.

Chaque année d'études comporte un trimestre consacré aux cours d'intégration et d'intervention professionnelle et un trimestre d'activités de stage permettant d'appliquer la théorie en milieu professionnel.

## PARTICULARITÉS

> Pour être admis au profil *enseignement*, l'étudiant doit avoir pratiqué un sport de façon régulière ou s'être impliqué à fond dans une discipline, à titre de moniteur, par exemple.

> Au profil *enseignement*, les cours d'activité physique sont orientés vers les aspects didactiques propres au milieu scolaire.

> Les cours didactiques du profil *enseignement* prévoient des activités d'apprentissage en milieu scolaire dès le deuxième trimestre, grâce au partenariat entre le programme et les écoles.

> L'étudiant admis au profil *enseignement* doit obligatoirement effectuer quarante heures d'implication communautaire bénévole. Il peut s'agir d'entraînement dans les clubs sportifs, d'une implication auprès des aînés pour le conditionnement physique, ou tout autre intervention dans le domaine de l'activité physique et sportive.

> D'une durée de quatre ans, le profil *enseignement* vise l'acquisition de trois compétences fondamentales : agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ; interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ; et adopter un mode de vie sain et actif.

> Pour accéder au profil *kinésiologie*, l'étudiant doit posséder des compétences dans au moins une activité physique.

> La présence de trois cours libres procure à l'étudiant, dans le profil *kinésiologie*, une grande flexibilité qui lui permet de parfaire ses connaissances dans différents domaines tels que l'informatique, le tourisme, l'environnement, la gestion et l'éducation, selon ses besoins, ses intérêts et ses aptitudes.

> Selon les choix de cours, le profil *kinésiologie* permet l'obtention d'accréditation (mention F) du nouveau programme Programme National de Certification des Entraîneurs (PNCE).

> Une entente avec le Service des sports de l'UQAM permet à l'étudiant inscrit au profil *kinésiologie* de participer à des ateliers pratiques où il peut mettre en application et en situation réelle les connaissances acquises dans certains cours telles que l'évaluation de la condition physique ainsi que le diagnostique, et la prescription d'exercices. Le Service des sports offre aussi du travail rémunéré à l'étudiant inscrit au profil.

> La taille des groupes varie entre 25 et 50 étudiants.

> Un projet de monitorat de programme offre un encadrement aux étudiants de première année. Les moniteurs, des étudiants de deuxième année de maîtrise, reçoivent une formation spéciale pour assister l'étudiant dans ses apprentissages et pour intervenir rapidement en cas de difficulté.

> Les étudiants qui le désirent peuvent effectuer un séjour d'étude à l'étranger, de deux trimestres maximum, en vertu des échanges interuniversitaires internationaux et sous l'égide du bureau de la CREPUQ ou du BCI. Par exemple, des étudiants sont allés étudier à Lyon, à Grenoble, à Montpellier, à Nice et à Marseille ces derniers trimestres. Toutefois, les stages ne peuvent être effectués à l'étranger.

> Nouveauté : Certains cours, dont ceux impliquant la gestion de classes et l'éducation à la santé, ont adopté la méthode d'apprentissage par compétences, qui fait ses preuves dans d'autres disciplines. Cette approche favorise, entre autres, l'autonomie et les habiletés de communication en plus de développer la méthodologie de travail selon les compétences de chacun.

## CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation offre deux profils :

> **Enseignement de l'éducation physique et à la santé.** Ce profil mène à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Il intègre désormais l'éducation à la santé et l'intervention auprès de clientèles en difficulté d'adaptation.

> **Profil kinésiologie.** Ce profil forme des professionnels oeuvrant dans les domaines de la kinésiologie.

## STAGES

Dans le **profil enseignement de l'éducation physique et de la santé**, on retrouve quatre stages : le premier est d'une durée de vingt jours au primaire, au trimestre d'hiver, est le deuxième, d'une durée de vingt jours au secondaire, au trimestre d'automne, le troisième est d'une durée de quarante jours au primaire, dont vingt jours vers la fin du trimestre d'automne et vingt jours vers la fin du trimestre d'hiver suivant, le quatrième est d'une durée de quarante jours au secondaire, dont vingt jours vers la fin du trimestre d'automne et vingt jours vers la fin du trimestre suivant.

**Trois stages sont prévus au profil kinésiologie.** Ils ont lieu dans un milieu de travail au choix de l'étudiant. Par exemple, dans les clubs sportifs, les fédérations sportives, les centres de conditionnement physique, les bases de plein air, les centres de loisir ou tout autre lieu agréé par le responsable des stages. Les deux premiers stages sont d'une durée de cent heures chacun et s'échelonnent sur un trimestre ; le troisième stage est de deux cents heures et s'échelonne sur deux trimestres.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

### Test de français écrit

#### Connaissance du français (profil kinésiologie)

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

#### Maîtrise du français écrit (profil enseignement de l'éducation physique et à la santé)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par la réussite de l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du Ministère ou le test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*). Sont exemptés de ce test les candidats détenant un grade d'une université francophone et ceux ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Voir les *Règlements pédagogiques /extrait(s)*

## RÉGIME D'ÉTUDES

Le profil enseignement du programme doit être suivi à temps complet.

Le profil kinésiologie peut être suivi à temps partiel.

## STATISTIQUES D'ADMISSION

### Profil enseignement de l'éducation physique et de la santé (7226)

#### Capacité d'accueil

Automne 2009 : 55

#### Statistiques d'admission (automne 2008)

Demandes : 417  
Refus : 320  
Offres d'admission : 87 (20 %)

### Profil kinésiologie (7239)

#### Capacité d'accueil

Automne 2008 : 80

#### Statistiques d'admission (automne 2008)

Demandes : 344  
Refus : 200  
Offres d'admission : 132 (38 %)

## CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Tous les candidats doivent se soumettre à un **test d'habiletés motrices, à une entrevue** et doivent également présenter un **curriculum vitae** faisant état de leur expérience dans le domaine de l'activité physique et du sport uniquement (tout autre domaine d'emploi n'est pas à inclure dans votre curriculum vitae).

Le **curriculum vitae**, que vous devez présenter lors de l'entrevue, doit comprendre votre expérience dans le domaine de l'activité physique et du sport uniquement (athlète scolaire ou/et de haut niveau, moniteur, entraîneur, superviseur, enseignant, etc.). Il doit être **accompagné de lettres d'attestation** confirmant votre expérience dans les domaines de l'activité physique et du sport mentionnés dans votre curriculum vitae.

**Le test physique et l'entrevue auront lieu à l'une ou à l'autre de ces dates :** samedi 18 avril ou dimanche 19 avril ou samedi 25 avril ou dimanche 26 avril 2009.

Vous serez convoqué à une seule de ces dates : prévoyez ne pas vous absenter durant cette période.

**REMARQUE :** Le programme étant contingenté, **il n'y aura pas de reprise** du test physique pour les candidats qui ne se présenteront pas à la date prévue, peu importent les motifs.

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).  
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

### Sélection (pour les deux profils) :

- Cote R (50%)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
- Test d'habiletés motrices générales (20%)
- Entrevue (20%).

### > Test d'habiletés motrices générales

(durée approximative de 15 à 20 minutes) :  
Démontrer ses qualités d'agilité, d'équilibre, de coordination et d'endurance lors d'un parcours dont les différentes stations sont des mises en situation tirées de différentes disciplines de l'activité sportive et de l'activité physique en général (durée : 2 minutes) :

Franchir des haies (50 cm) à pieds joints, déplacements latéraux aux espaliers, dribbles de basketball, lancers dans une cible selon différentes techniques, déplacement en équilibre sur une poutre, roulades avant et arrière, dribbles de soccer, etc.

### Exemples de questions posées lors de l'entrevue :

Quelle est votre motivation à entreprendre des études dans le domaine de l'activité physique?

Élaborez sur votre expérience dans le domaine de l'activité physique.

### ou

### EXPÉRIENCE

**Profil enseignement :** aucune admission sur cette base.

**Profil kinésiologie :** être âgé d'au moins vingt et un ans et avoir une expérience attestée d'au moins deux ans dans un domaine de l'intervention en activité physique.

### (Profil kinésiologie seulement)

#### Sélection : 100%

Méthodes de sélection :

- Test de connaissances et culture générales (25%)
- Test de scolapitudes (25%)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*).

- Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
- Test d'habiletés motrices générales (20%) \*
- Entrevue (20%) \*.

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission, avec une moyenne d'au moins 2,5/4,3.

### Sélection (pour les deux profils) :

- Dossier universitaire (50%)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
- Test d'habiletés motrices générales (20%) \*
- Entrevue (20%) \*.

### ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

### Sélection (pour les deux profils) :

- Dossier scolaire (50%)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
- Test d'habiletés motrices générales (20%) \*
- Entrevue (20%) \*.

### \* > Test d'habiletés motrices générales et entrevue :

voir la description sous DEC.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

· Enseignant au secondaire dans le réseau public ou privé  
· Enseignant au primaire dans le réseau public ou privé  
· Intervenant dans les bases de plein air, les centres de loisirs, les centres de conditionnement physique, les fédérations sportives, les clubs sportifs, etc.

Selon la direction du programme, les diplômés du baccalauréat en intervention en activité physique (profil enseignement) trouvent assez facilement un emploi à la fin de leurs études. En outre, l'accès au marché du travail est facilité par le nombre restreint de finissants dans ce domaine, ce qui permet d'éviter une saturation du marché de l'emploi.

Dans le domaine de la kinésiologie, la grande majorité des diplômés de l'UQAM trouvent un emploi à la fin de leurs études, en général là où ils ont réalisé leur stage.

## ÉTUDES DE 2E CYCLE À L'UQAM

Programme court en activités motrices et en éducation préscolaire-primaire ;  
Programme court en administration scolaire ;  
Programme court en didactique de l'éducation physique et de la santé ;  
Programme court en mesure et évaluation en ergonomie ;  
DESS en communautique virtuelle ;  
DESS en intervention ergonomique en santé et sécurité du travail ;  
DESS en intervention pédagogique ;  
Maîtrise en éducation ;  
Maîtrise en kinanthropologie (spécialisation en éducation motrice, en ergonomie, en neurocinétique ou en physiologie à l'effort incluant l'entraînement sportif).

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

### Habiletés physiques

Les étudiants admis au programme doivent démontrer un niveau de maîtrise d'habiletés motrices générales dans une épreuve administrée lors du test d'admission. Cette évaluation pratique leur donnera un aperçu des différentes compétences nécessaires à leur intégration dans le cadre des cours de *pratique et didactique des activités physiques* du programme. L'étudiant qui présente des lacunes importantes, mais qui toutefois est admis en raison de ses résultats aux autres conditions d'admission, pourra cheminer dans le programme, cependant, ses lacunes devront être comblées par une formation personnelle d'appoint, non créditée, à la satisfaction du programme d'éducation physique. Cette formation sera évaluée lors de chacun des cours de pratique et de didactique des activités physiques, faute de quoi, le cheminement dans ces cours sera suspendu tant et aussi longtemps que ces lacunes ne seront pas minimalement comblées. Remarque : Le programme étant contingenté, il n'y aura pas de reprise du test physique pour les candidats qui ne se présenteront pas à la date prévue, peu importe les motifs.

### Qualifications spécifiques requises

Les étudiants formés dans le cadre de ce programme doivent, afin d'intervenir dans leur milieu en toute circonstance, réussir une formation en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire.

En conséquence, le candidat admis au programme devra présenter, à la fin de sa formation, une accréditation officielle d'intervention en premiers soins obtenue auprès d'un organisme reconnu comme la Croix-Rouge, l'Ambulance St-Jean, la Société de sauvetage. De plus, une attestation officielle d'accréditation en réanimation cardio-respiratoire (RCR) devra être complétée conformément aux normes exigées par la Fondation canadienne des maladies du cœur.

### Autres formations et compétences

La formation en activité physique comporte des cours dans des domaines de connaissance fort différents. Le programme exige fréquemment la lecture de textes en anglais. Le candidat aura donc la responsabilité d'acquérir une compétence en compréhension de textes en anglais. Il en va de même au sujet des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les nouvelles technologies ne seront pas limitées à un cours en particulier. Elles seront mises à contribution dans divers cours, tant dans les modes d'apprentissage des contenus particuliers de ces cours que dans les travaux liés

à l'évaluation des apprentissages. La Faculté d'éducation possède un laboratoire d'informatique pour répondre aux besoins des étudiants dans les divers cours nécessitant l'utilisation intégrée des TIC.

### Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

### Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

#### Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un diagnostic de ses connaissances de la grammaire du français écrit. Selon les résultats, des mesures d'appoint peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants présentant des lacunes importantes en français.

#### Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

#### Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

#### Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend la totalité de l'épreuve.

#### Seuils de poursuite et de réussite

Le seuil de poursuite correspond à une note suffisamment proche du seuil de réussite pour justifier que l'étudiante, l'étudiant puisse poursuivre normalement son cheminement dans le programme.

Les seuils de poursuite et de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.bep.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

#### Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir obtenu le seuil de poursuite dans chacun des deux volets du test de certification au plus tard avant le début de son troisième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme. L'étudiante, l'étudiant doit avoir obtenu le seuil de réussite au test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son quatrième stage ou son équivalent tel que décidé par la direction du programme.

Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme menant au brevet d'enseignement. En conséquence, l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an ; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année ou de la quatrième année de son programme le cas échéant. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français en vue de la reprise finale du test de certification.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant ayant échoué les deux reprises du test de certification peut se soumettre à une dernière reprise du test de certification.

#### Échec à la reprise finale du test de certification

Un échec à la troisième et dernière reprise du test de certification entraîne une exclusion du programme.

#### Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

#### Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

#### Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : *Expression orale : compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) : *Expression orale : la voix*

LIN1018 (1 crédit) : *Expression orale : morpho syntaxe et lexique*

LIN1019 (1 crédit) : *Expression orale : compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants*

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Au terme de la réussite des quatre années d'études du profil Enseignement de l'éducation physique et à la santé, le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il complète un autre programme de formation de maître, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### PROFIL ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (code 7226)

#### Caractéristiques de l'élève (32 crédits) :

ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire
KIN2000	Intégration perceptivomotrice
KIN2200	Développement moteur
KIN2300	Apprentissage moteur de l'enfance à l'adolescence
KIN3060	Physiologie de l'exercice (4 cr.)
KIN3091	Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)
KIN4160	Évaluation et amélioration de la condition physique des enfants et des adolescents (KIN3060)
KIN6515	Activité physique en situation de handicaps
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

#### Psychopédagogie (9 crédits) :

KIN5412	Intervention en activité physique
KIN5420	Développement de compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé (KIN1810 ; KIN5412)

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

KIN5430 Perfectionnement des compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé (KIN1810 ; KIN5412 ; KIN5420)

## Formation disciplinaire (31 crédits) :

KIN1100 Principes des actions corporelles liées à la pratique individuelle d'activités physiques  
KIN1200 Principes des actions corporelles liées à la pratique collective d'activités physiques  
KIN1310 Pratique et didactique des activités sportives collectives de grand espace  
KIN1320 Pratique et didactique des activités sportives collectives de petit espace (2 cr.) (KIN1200)  
KIN1330 Pratique et didactique des activités aquatiques (KIN1100)  
KIN1340 Pratique et didactique des activités athlétiques (KIN1100)  
KIN1350 Pratique et didactique des activités gymniques et acrobatiques (KIN1100)  
KIN1360 Pratique et didactique des activités de plein air (KIN1100)  
KIN1370 Pratique et didactique des activités physiques duelles de combat (KIN1100)  
KIN1380 Pratique et didactique des activités physiques duelles de raquettes (KIN1100)  
KIN1390 Pratique et didactique des activités physiques non traditionnelles individuelles (2 cr.) (KIN1100)

## Milieu scolaire et professionnel (15 crédits) :

ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise  
ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention  
FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec  
KIN3342 Éducation à la santé en milieu scolaire (4 cr.)  
KIN5102 Introduction à la recherche en activité physique (2 cr.)

## Culture générale (9 crédits) :

FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition  
KIN5075 Histoire et philosophie de l'éducation physique et de la profession  
1 cours au choix  
KIN1001 Activité physique et réussite académique  
Ce cours pourrait être considéré à titre de cours au choix

## Formation pratique

### •Cheminement (4 crédits) :

KIN1810 Activités d'intégration : identification professionnelle (1 cr.)  
KIN1811 Séminaire de cheminement (1 cr.) (KIN1810)  
KIN2820 Séminaire d'intégration (1 cr.) (KIN1811 ; KIN2801)  
KIN4833 Séminaire de synthèse (1 cr.) (KIN1810 ; KIN1811 ; KIN2820 ; KIN3801 ou KIN4800)

### •Stages (20 crédits) :

L'étudiant doit avoir une moyenne d'au moins 2,0/4,3 et ne pas être en sanction graduée pour pouvoir s'inscrire à tous les cours stage.  
KIN1801 Stage I : préscolaire et primaire (KIN1810)  
KIN2801 Stage II : secondaire (KIN1810 ; KIN1811 ; KIN1801 ; KIN5412)  
KIN3801 Stage III : préscolaire-primaire (6 cr.) (KIN1801 ; KIN1810 ; KIN2801 ; KIN2820 ; KIN5412 ; KIN5420 ; PSY2634)  
KIN4800 Stage IV : secondaire (6 cr.) (KIN1801 ; KIN1810 ; KIN2801 ; KIN2820 ; KIN5412 ; KIN5420 ; PSY2634)  
KIN4802 Projets de développement professionnel (2 cr.) (KIN1810 ; KIN1811 ; KIN2820 ; KIN3801 ou KIN4800)

## Intervention communautaire (0 crédit) :

Cette activité est obligatoire, non créditée et consiste en quarante heures d'intervention communautaire durant les quatre années.

## PROFIL KINÉSIOLOGIE (code 7239) :

### les 211 cours suivants (57 crédits) :

CHI1570 Nutrition humaine  
KIN1012 Application et intégration en activité physique (KIN2000 ; KIN3060 ; KIN3091)  
KIN1812 Activité d'intégration : identification professionnelle en kinésiologie (1 cr.)  
KIN2000 Intégration perceptivomotrice  
KIN2821 Activités d'intégration : diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.) (KIN1800 ; KIN1810)  
KIN3060 Physiologie de l'exercice (4 cr.)  
KIN3091 Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)  
KIN3095 Blessures musculosquelettiques (KIN3091)  
KIN3160 Adaptations physiologiques à l'exercice et aides ergogènes (KIN3060)  
KIN3831 Activités d'intégration : projection professionnelle (1 cr.)  
KIN4155 Principes et méthodes de conditionnement physique (KIN3060 ; KIN3160)  
KIN5102 Introduction à la recherche en activité physique (2 cr.)

KIN5165 Entraînement en musculation (2 cr.) (KIN4155 ; KIN5630)  
KIN5411 Intervention en activité physique (kinésiologie)  
KIN5416 Intervention, counseling et diagnostic en activité physique (kinésiologie) (KIN5411)  
KIN5630 Évaluation de la condition physique (KIN3060)  
KIN6140 Biomécanique (KIN3091)  
KIN6170 Psychologie du sport  
KIN6175 Prescription en activité physique (KIN5411 ; KIN5630)  
MET4101 Gestion des organismes de loisir et de sport  
MKG3300 Marketing

## un cours choisi dans chacun des 4 blocs suivants (12 crédits) :

COM1613 Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle  
ou le cours  
SOC3230 Sociologie du loisir  
KIN6517 Activité physique chez l'adulte en situation de handicaps (KIN2000)  
KIN3360 Promotion de la santé et l'activité physique  
ou le cours  
KIN6520 Rééducation motrice (KIN2000)  
KIN5096 L'activité physique et la personne âgée  
ou le cours  
KIN6960 Introduction à l'ergonomie

## les trois stages suivants (12 crédits) :

L'étudiant doit avoir une moyenne d'au moins 2,0/4,3 et ne pas être en sanction graduée pour pouvoir s'inscrire à tous les cours stage.  
KIN1800 Stage en milieu récréosportif 1 (KIN1810)  
KIN2800 Stage en milieu récréosportif 2 (KIN1800 ; KIN1810 ; KIN2821)  
KIN3800 Stage de perfectionnement en milieu récréosportif (6 cr.) (KIN1800 ; KIN1810 ; KIN2821)

## trois cours libres, dont deux à l'extérieur des cours offerts par le département (9 crédits).

KIN1001 Activité physique et réussite académique  
Ce cours pourrait être considéré à titre de cours libre

# CERTIFICAT EN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE CODE À VENIR

Téléphone : 514 987-3627

## SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat rejoint l'essence de la formation en Développement de carrière. En effet, il inclut plusieurs des blocs de la formation du Baccalauréat en Développement de carrière. On y retrouve des cours sur les assises de la discipline (CAR1100), des cours de psychométrie (PSY1282 et CAR2500), des cours sur l'employabilité (CAR1650, CAR2620), des cours de counseling (CAR1700, CAR2700), et sur la formation pratique (CAR3901).

Des connaissances générales sur les théories du développement de carrière font partie des premiers objectifs à atteindre dans ce programme (CAR1100). Suivent dans le domaine de la spécialité, des connaissances en évaluation (PSY1282, CAR2500) et en employabilité (CAR1650, CAR2620). Les étudiants devront aussi développer des habiletés relationnelles pour accompagner les individus dans le processus de construction de solutions (CAR1700, CAR2700). Dans un premier temps, ils devront tester leurs connaissances et leurs habiletés et bâtir des compétences professionnelles lors du stage de 40 jours (CAR3901).

La formation professionnelle qu'offre ce certificat permettra au diplômé d'aider les gens qui en éprouvent le besoin à faire des choix, à se préparer au marché du travail, à passer à travers des transitions études-travail et à reconsidérer des orientations professionnelles.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.



Ce certificat s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat qui cherche à se spécialiser en développement de carrière. Il intéressera plus particulièrement les étudiants issus d'études en sciences humaines.

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

### STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2008)

Demandes : n.d.

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Tous les candidats doivent posséder une excellente connaissance du français écrit et parlé et être assez à l'aise en anglais pour lire et comprendre des textes scientifiques rédigés dans cette langue.

### COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

#### Les neuf cours suivants sont obligatoires (30 crédits) :

CAR1100	Développement vocationnel I
CAR1650	Documentation et classification
CAR1700	Counseling individuel : théories, techniques et practicum
CAR2500	Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
CAR2620	Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
CAR2700	Counseling de carrière (CAR1700)
CAR3901	Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
PSY1282	Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)
PSY1300	Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie

## CERTIFICAT EN ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE (FORMATION INITIALE) 4634

Téléphone : 514 987-3621  
www.fse.uqam.ca

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme a pour but de permettre à l'étudiant d'élargir le champ de ses connaissances, habiletés et attitudes liées aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant, à la famille, aux milieux de garde et au rôle d'éducateur. Il vise également à faire réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éthiques et professionnels de la pratique éducative en milieu de garde.

Objectifs particuliers : Le programme vise à permettre à l'étudiant de développer des connaissances, habiletés et attitudes liées : **aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant** : les caractéristiques et les besoins des enfants selon leur sexe, leur âge, leur milieu familial, socio-économique et socioculturel ; les caractéristiques et les besoins des enfants du point de vue de leurs différences physiques, intellectuelles et comportementales ; les caractéristiques et les besoins du groupe d'enfants ; le développement global de l'enfant du point de vue physique et moteur, intellectuel, langagier, socio-affectif et moral.

**aux milieux de garde** : l'état des services de garde au Québec, au Canada et dans d'autres pays ; les diverses composantes de la vie en milieu de garde ; les plus récents développements en matière de services de garde ; les changements sociaux ayant une influence sur le développement des services de garde ; la santé des éducateurs en milieu de garde.

**au rôle d'éducateur** : les fondements théoriques de l'éducation en milieu de garde ; la transmission des valeurs dans l'acte éducatif ainsi que la cohésion nécessaire entre la famille et le service de garde ; les relations entre le personnel éducateur, les enfants et les parents ; l'apprentissage par le jeu ainsi que l'animation de divers types d'activités faisant partie d'un programme de services de garde éducatifs ; la planification, l'organisation, la mise en application et l'évaluation d'un programme de services de garde éducatifs tenant compte des objectifs, des principes de base et des moyens concrets d'appliquer l'orientation éducative préconisée ; les règles d'hygiène et de sécurité relatives à la prévention et à l'intervention auprès des enfants en matière de santé physique ; les instruments d'observation de l'enfant et du groupe d'enfants ; les moyens de prévention et l'identification des besoins éducatifs spéciaux ainsi que des ressources extérieures requises lorsque nécessaires ; les moyens d'intégration des enfants issus de différents milieux socio-économiques et socioculturels.

**à sa pratique professionnelle** : la capacité de réflexion sur sa pratique, sur ses valeurs, sur les aspects éthiques et professionnels de son rôle et sur son évolution dans le cadre de son travail ; la conscience de l'importance de son rôle social, de l'importance de se tenir au courant des plus récents développements dans le domaine et de se renouveler sans cesse tout en étant sensible aux besoins du milieu.

### POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.  
Le programme n'est pas contingenté.

#### Test de français écrit

Lire la **Politique sur la langue française** sous Renseignements généraux.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*) est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme. L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

### RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.  
Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine.

### STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2008)

Demandes : 164

### CONDITIONS D'ADMISSION

#### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et posséder une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 525 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

#### ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 525 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

#### ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours (trente crédits) de niveau universitaire dans un même programme au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 525 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou  
être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 525 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

#### ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 525 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.  
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Il s'agit d'un champ d'activités en expansion. Les étudiants ont la possibilité, grâce à ce certificat, de se donner une formation de niveau universitaire qui les habilite à intervenir dans le cadre de la situation actuelle et des perspectives de développement des services de garde.

Le taux de placement est excellent, il est près de 100%.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

## COURS À SUIVRE

(Les cours entre parenthèses sont préalables ; sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Les dix cours suivants (30 crédits) :

ASS1351	Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance
ASS1402	Service de garde, famille et société
COM1152	Communication interpersonnelle en centres de petite enfance
DID1000	Observation et interventions éducatives en milieu de garde (FPE1200)
DID2680	Programme éducatif en milieu de garde (FPE1200)
FFM1580	Activité d'intégration : milieu de garde (1 cr.)
FFM3500	Stage en milieu de garde (0 - 5 ans) (5 cr.)
FPE1020	Les services de garde au Québec
FPE1200	Développement intégral de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN2350	L'hygiène et la santé du jeune enfant

## CERTIFICAT EN ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE (PERFECTIONNEMENT) 4635

Téléphone : 514 987-3621  
www.fse.uqam.ca

## SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les objectifs du certificat en Éducation à la petite enfance (perfectionnement) sont les suivants : Approfondir le champ des connaissances dans le domaine de la petite enfance ; accroître la maîtrise des compétences professionnelles de l'éducateur par le développement, l'enrichissement et le perfectionnement des attitudes et des habiletés requises pour la mise en application du programme éducatif, le soutien professionnel et l'établissement d'un partenariat avec les parents ; permettre à l'éducateur de réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éducatifs, éthiques et professionnels de la pratique éducative.

De façon plus spécifique, il vise l'approfondissement et l'enrichissement de connaissances, d'habiletés et d'attitudes des trois volets suivants :

- Éducation : Capacité d'assurer la mission éducative des centres de la petite enfance ; capacité de maîtriser la philosophie éducative, les objectifs et les principes qui sous-tendent le Programme éducatif des centres de la petite enfance ; capacité d'identifier et transmettre des valeurs dans l'acte éducatif ; connaissance des éléments qui assurent la qualité des soins et de l'éducation et capacité d'assurer la qualité éducative des services offerts.
- Intervention : Connaissance du développement global de l'enfant dans toutes ses dimensions ; connaissance des moyens de prévention, de dépistage, d'intervention et d'observation. Capacité d'intégrer des enfants issus de différents milieux sociaux et culturels ainsi que des enfants ayant des besoins particuliers ; connaissance des répercussions sur l'enfant de diverses problématiques familiales (négligence, monoparentalité, etc.) et capacité de soutenir les enfants affectés par ces problèmes. Capacité d'identifier diverses activités susceptibles de favoriser le développement global de l'enfant ; capacité d'identifier les éléments de diverses approches et modèles pédagogiques susceptibles d'alimenter la réflexion et d'enrichir les activités éducatives.
- Développement professionnel : Suivi pédagogique de la formation du personnel éducateur : approfondissement des divers aspects reliés à son rôle et à ses responsabilités envers les enfants, les parents et l'équipe de travail ; connaissance des aspects éthiques et capacité d'analyse et de réflexion critique sur la professionnalisation du personnel éducateur ; capacité de s'engager dans un processus de formation continue ; initiation à la recherche dans le domaine.

**Remarque :** Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en ÉDUCATION.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

## STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2008)

Demandes : 40

## RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement. Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent **et** avoir une expérience pertinente attestée d'au moins un an dans un service de garde reconnu au Québec, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

### ou

### EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi (AEC et autres) **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'un an dans un service de garde reconnu au Québec à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi (AEC et autres) **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'un an dans un service de garde reconnu au Québec à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

### ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec **et** avoir une expérience pertinente attestée d'un an dans un service de garde reconnu au Québec, à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial, de responsable du soutien à la pédagogie ou de gestionnaire. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

**Remarque :** Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Éducateur en service de garde, gestionnaire en service de garde, conseiller pédagogique, agent pédagogique.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Cours obligatoires (9 cours, 24 crédits) :

FFM3750	Activité d'intégration et projets de formation (2 cr.)
FFM3850	Activité de synthèse et bilan de la formation (analyse de la formation reçue) (1 cr.)
FPE2170	Introduction à la recherche en éducation à la petite enfance
ASS1320	Soutenir le développement du langage de l'enfant (0-5 ans) au quotidien dans un service de garde
DID2094	Établissement d'un réseau de soutien professionnel (interne et externe)
ASS1330	Partenariat familles et milieux de garde
ASC1347	Petite enfance et pluriethnicité au Québec
ASS1380	Troubles de comportement et intervention en milieu de garde
DID2092	Application du programme éducatif (0 à 30 mois)

### Liste des cours optionnels (2 cours, 6 crédits) :

Les étudiants peuvent compléter leurs choix de cours parmi les blocs de cours optionnels suivants :

**un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

ASS1310	Accompagner l'enfant (0-5 ans) dans son développement socioaffectif dans un service de garde au quotidien
ASS1363	Intégration des enfants en difficulté d'adaptation et en problèmes de développement en milieux de garde
MOR5073	Univers moral de l'enfant
PSY2628	Psychologie du développement de l'enfant de (6-12 ans) en milieu de garde

**un cours parmi les suivants (3 crédits) :**

FPE2160	Soutenir le développement cognitif de l'enfant (0-5 ans) dans un service de garde au quotidien
KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)
DID2093	Les services de garde en milieu familial et l'application du programme éducatif

---

## CERTIFICAT EN ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (PERFECTIONNEMENT) 4640

---

Téléphone : 514 987-3617  
www.fse.uqam.ca

**SCOLARITÉ**

Ce programme comporte trente crédits.

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

Ce programme vise à amener les étudiants-enseignants à s'engager individuellement ou collectivement dans leur processus de formation en vue de mettre à jour et d'enrichir leur pratique professionnelle par des activités intégrées préparant à l'intervention au préscolaire et au primaire.

Le programme vise plus particulièrement : à permettre à l'étudiant-enseignant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour prendre en charge un groupe d'élèves du préscolaire ou du primaire ; à développer chez l'étudiant-enseignant la connaissance de l'enfant en tenant compte de son milieu familial, de son milieu socio-économique et culturel ; des caractéristiques psychologiques, intellectuelles et morales de l'élève et de ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le programme cherche à développer chez l'étudiant-enseignant la maîtrise de disciplines à enseigner au préscolaire et au primaire. Il cherche aussi à développer chez l'étudiant-enseignant l'esprit critique, l'analyse réflexive tout en favorisant son développement professionnel.

**POLITIQUES D'ADMISSION**

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme n'est pas contingenté.

**RÉGIME D'ÉTUDES**

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

**STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2008)**

Demandes : 59

**CONDITION D'ADMISSION**

Le candidat doit être détenteur d'un brevet ou d'un permis d'enseignement du Québec.

**COURS À SUIVRE**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.

**Bloc A - Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :**

FPM5650	Développement professionnel des enseignantes et des enseignants en éducation préscolaire et en enseignement primaire
---------	--

**Bloc B - Cinq cours choisis parmi les six suivants (15 crédits) :**

DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
LIN3735	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
LIN4735	Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (LIN2735)
MAT1015	Apprentissages numériques au préscolaire et au primaire
MAT2015	Explorations géométriques au préscolaire et au primaire

**Note :** Dans ce programme, les cours LIN3735 et LIN4735 ne requièrent aucun préalable.

**Bloc C - Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :**

DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
MOR5090	Éthique et culture religieuse au primaire
FPE4951	Initiation à la recherche en éducation au préscolaire et au primaire

**Bloc D - Trois cours choisis parmi les quatre suivants (9 crédits) :**

ASS4770	Intégration scolaire des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au préscolaire et au primaire (perfectionnement)
DID5920	Intégration des matières et apprentissages contextualisés au préscolaire et au primaire
FPE5110	Éducation interculturelle intégrée reliée au curriculum
FPE5510	Évaluation des compétences au préscolaire et au primaire

---

## CERTIFICAT POUR FORMATEURS EN MILIEU DE TRAVAIL 4430

---

Téléphone : 514 987-3612  
www.fse.uqam.ca

**SCOLARITÉ**

Ce programme comporte trente crédits.

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

L'objectif principal du certificat est de pourvoir les formateurs qui sont chargés de la formation technique en milieu de travail et ceux qui voudraient le devenir, des moyens efficaces pour diffuser des actions de formation et développer des programmes. La structure du certificat fait aussi place à des cours facultatifs de développement personnel et professionnel, au choix de l'étudiant.

De façon plus spécifique, le certificat dispense des connaissances théoriques et pratiques, non seulement sur la diffusion des actions de formation et l'élaboration des programmes, mais aussi sur l'évaluation des compétences des apprenants, sur la préparation et l'utilisation des ressources didactiques ainsi que sur l'évaluation des programmes de formation.

Certaines activités du programme, tout en respectant le modèle choisi, permettront à l'étudiant de se situer de façon critique par rapport à la formation reçue et par rapport à ses actions de formation.

**STAGES**

Le programme comporte un stage d'une durée de quinze jours : l'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu.

**POLITIQUES D'ADMISSION**

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

**RÉGIME D'ÉTUDES**

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

**STATISTIQUES D'ADMISSION**

Demandes : 38 (hiver 2008)  
51 (automne 2008)

**CONDITIONS D'ADMISSION****DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation professionnelle ou l'équivalent.  
(voir remarque ci-après.)

# DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience pertinente attestée.  
(voir remarque ci-après.)

## ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.  
(voir remarque ci-après.)

## ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent.  
(voir remarque ci-après.)  
(1) A moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

## REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

De plus, tous les candidats doivent posséder une expérience de travail attestée de trois ans dans une organisation.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Les industries possédant des centres de formation, des firmes spécialisées dans la formation technique, les ministères faisant appel à des formateurs en milieu de travail.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

- Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement.

### les huit cours suivants (21 crédits) :

FPT1710	Principes d'apprentissage et formats d'enseignement
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2711	Techniques en support à la formation
FPT2731	Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique
PRM1700	Activité d'intégration (1 cr.)
PRM3700	Stage d'enseignement en milieu de travail
PRM3710	Activité de synthèse (2 cr.)

Notes : Le cours PRM1700 doit être suivi au cours de la première année d'inscription au programme.

Le cours FPT1710 doit être suivi en même temps ou après le cours PRM1700 mais avant tous les autres cours.

Les cours PRM3700 et PRM3710 sont les deux derniers cours à suivre.

### deux ou trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA2023	Organisation de l'éducation aux adultes en milieu scolaire
EFA6013	Modèles pédagogiques et éducation aux adultes
FPT6291	Stage de microenseignement
FPT2731	Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
PSY3344	Croissance personnelle et perfectionnement professionnel
PSY3372	Animation de groupe : théorie et pratique

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

## CERTIFICAT EN INTERVENTION ÉDUCATIVE EN MILIEU FAMILIAL ET COMMUNAUTAIRE 4364

Téléphone : 514 987-3612  
www.fse.uqam.ca

## GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation (B. Ed.).

## SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme de perfectionnement est destiné à des personnes qui ont une expérience d'intervention et connaissance d'une clientèle composée de personnes présentant une mésadaptation socio-affective, de personnes handicapées, de familles ou d'enfants, d'adolescents ou d'adultes susceptibles de développer des difficultés d'adaptation ou de marginalisation. Par une pédagogie de mise en situation, et par l'établissement d'objectifs de formation répondant aux pratiques de désinstitutionnalisation et de communautarisation des services, ainsi que par l'acquisition d'une connaissance de la perspective de promotion d'une éducation tout au long de la vie ce programme vise à :

- développer des habiletés d'intervention cohérentes avec les objectifs de maintien ou de réinsertion dans leur milieu naturel des personnes en difficulté d'adaptation ;
- transmettre des connaissances liées aux habiletés d'intervention familiale et communautaire, à l'utilisation écologique des ressources humaines, à la vulgarisation des savoirs et à l'appropriation par les milieux de leur sentiment de compétence et de confiance dans leurs ressources ;
- permettre l'acquisition des connaissances et des pratiques interdisciplinaires liées à l'élaboration, l'application et l'animation des plans de services et des plans d'intervention ;
- connaître l'organisation des réseaux de la santé, des services sociaux ainsi que de ceux de l'entraide et du soutien collectif ;
- connaître les caractéristiques et les besoins de certaines clientèles et les repères utiles à la compréhension de leur dynamique personnelle, familiale et communautaire ;
- appliquer ses connaissances et ses techniques d'intervention auprès de différentes clientèles et des ressources du milieu par une application pratique en milieu réel (stage) ;
- mettre en commun avec ses pairs les expériences d'intervention ;
- outiller l'intervenant en vue de l'emploi d'une instrumentation cohérente avec les objectifs de communautarisation des services ;
- transmettre des connaissances relatives à la prévention des difficultés psychosociales et à l'intervention auprès des diverses clientèles.

## STAGES

Le programme comporte un stage de six crédits. L'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu. Il s'étale sur deux trimestres consécutifs ; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage. Il doit être suivi après ou en même temps que le cours ASS1025.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel. Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer.

## STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	40	(hiver 2008)
		138	(automne 2008)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).  
(voir remarque Bases DEC, Études universitaires et Études hors Québec ci-après.)

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

## ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée d'au moins deux ans dans le domaine de l'intervention en milieu familial ou communautaire.

## ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins trente crédits de niveau universitaire avant le début des cours du programme.  
(voir remarque Bases DEC, Études universitaires et Études hors Québec ci-après.)

**ou  
ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.  
(voir remarque Bases DEC, Études universitaires et Études hors Québec ci-après.)

(2) À moins d'attentes conclues avec le Gouvernement du Québec.

**BASES DEC, ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET ÉTUDES HORS QUÉBEC**

De plus, il faut oeuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

**EMPLOIS ÉVENTUELS**

Intervenant de l'éducation ou des affaires sociales désirant se perfectionner au niveau d'une approche communautaire.

**COURS À SUIVRE**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer, selon un régime à temps partiel.

**les 6 cours obligatoires (21 crédits) :**

ASS1025 Intervention éducative : plans de services et plans d'intervention  
ASS3216 Rôles des parents et interventions éducatives auprès des familles  
ASS5101 Éducation et formation communautaire  
EFM4025 Stage en milieu familial et communautaire (6 cr.) (ASS1025)  
Les étudiants doivent obligatoirement avoir suivi et réussi le cours ASS1025 pour suivre le stage EFM4025  
TRS3450 Les politiques sociales et les personnes dépendantes  
EFA1016 L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs  
Note 1 : - Le cours EFM4025 s'étale sur deux trimestres consécutifs ; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage.

**Choix de cours optionnels pour 9 crédits parmi les 21 cours suivants :**

Note 2 : Plusieurs cours portant les sigles ASS, COM, PSY, TRS et SOC sont pertinent comme cours optionnels dans ce programme. Les 21 cours suivants le sont tout particulièrement ; alors, ils ont été sélectionnés. A chaque session, des places sont réservées dans les cours pour les étudiants de notre programme. La majorité de ces cours sont offerts une fois par an, certains une fois chaque deux ans.

Les cours optionnels sont présentés en 4 blocs : 1) Enfance-Adolescence, 2) Adulte, 3) Intervention, 4) Autre.

Note 3 : L'étudiant qui veut approfondir ses connaissances concentre son choix de cours optionnels dans le bloc "Enfance/Adolescence" ou dans le bloc "Adulte". L'étudiant qui vise la polyvalence choisit ses cours dans l'un ou l'autre des blocs.

**Bloc Enfance-Adolescence**

ASS1351 Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance  
ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I  
ASS1805 Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I  
ASS3800 Enfants présentant des difficultés particulières

**Bloc Adulte**

EFA2028 Formation des adultes et développement personnel  
EFA4442 Méthodologie de l'alphabétisation II (EFA4441)  
EFA4441 Méthodologie de l'alphabétisation I  
EFA6013 Modèles pédagogiques et éducation aux adultes  
KIN5097 Physiologie fonctionnelle du vieillissement  
PSY1580 Santé et maladies mentales  
PSY2682 Psychologie du vieillissement  
TRS1305 Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale  
TRS1550 Déviance sociale, marginalités, inclusion, exclusion

**Bloc Intervention**

ASS2225 Intervention précoce et prévention en milieux de garde  
COM1115 Laboratoire d'initiation à la relation d'aide  
COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation  
DID2090 Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)

**Bloc Autres**

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec  
ASC6805 École et société  
FPT2735 Évaluation de programmes de formation  
TRS1600 Pratiques des organismes communautaires (TRS1025 ; TRS1030 ou TRS1117)

**CERTIFICAT EN SOUTIEN PÉDAGOGIQUE  
DANS LES CENTRES DE LA PETITE  
ENFANCE****4034**

Téléphone : 514 987-3621  
www.fse.uqam.ca

**SCOLARITÉ**

Ce programme comporte trente crédits.

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

De façon générale, le programme vise à préparer l'étudiante à assumer le rôle et les responsabilités liés au soutien pédagogique (agent pédagogique et agent de conformité) au sein d'un centre de la petite enfance, ainsi que de maîtriser les compétences requises à cette fonction afin d'assurer la qualité de l'éducation dans son milieu de travail.

De façon particulière, le programme vise l'acquisition de connaissances, habiletés et attitudes en lien aux volets suivants : organisation et animation pédagogique ; éducation ; intervention ; développement professionnel.

**POLITIQUES D'ADMISSION**

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

**Connaissance du français**

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 *Connaissance de base en grammaire du français écrit*. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme.

L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

**RÉGIME D'ÉTUDES**

Le programme permet qu'un cheminement à temps partiel. Tous les cours se donnent le soir et les fins de semaine.

**STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2008)**

Demandes : 92

**CONDITIONS D'ADMISSION****DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente attestée d'une (1) année à temps complet ou l'équivalent de 525 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducateur, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

**ou****EXPÉRIENCE**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'une (1) année à temps complet ou l'équivalent de 525 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducateur, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

Dans le cas d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec, le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et de l'Enfance, intitulée Reconnaissance de la formation du personnel de garde. De plus, une expérience attestée d'une (1) année à temps complet ou l'équivalent de 525 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducateur, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission est également exigée.

## ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours, soit 30 crédits de niveau universitaire dans un même programme au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'une (1) année à temps complet ou l'équivalent de 525 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducateur, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

## ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir une expérience pertinente attestée d'une (1) année à temps complet ou l'équivalent de 525 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducateur, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission. Le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et de l'Enfance, intitulée Reconnaissance de la formation du personnel de garde.  
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

·Conseiller pédagogique dans les centres de la petite enfance.

La majorité des finissants soulignent l'importance et la qualité de la formation reçue. Malgré le fait que ce programme a été mis sur pied depuis peu, le taux de placement semble excellent.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Cours obligatoires (24 crédits) :

ASS2225	Intervention précoce et prévention en milieux de garde
ASS2460	Relation d'aide au soutien pédagogique en milieux de garde
ASS2515	Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents
COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
DID2090	Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)
FFM2650	Activité d'intégration : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (2 cr.)
FFM2651	Activité de synthèse : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (1 cr.)
FPE1150	Fondements de l'éducation et petite enfance
JUR1075	Droit de la petite enfance

### Cours à option (6 crédits) :

#### un cours parmi les suivants (3 crédits) :

KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)

#### un cours parmi les suivants (3 crédits) :

COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
DID2070	Stratégies de formation en soutien pédagogique dans les CPE
FPE2040	Organisation et consolidation d'un centre de la petite enfance (CPE)
FPE2650	Utilisation des technologies de l'information et de la communication en soutien pédagogique dans les CPE

## PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE EN FORMATION DES FORMATRICES ET FORMATEURS EN MILIEU DE TRAVAIL

0430

Téléphone : 514 987-3612  
www.fse.uqam.ca

## CRÉDITS

Ce programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de neuf crédits universitaires en formation des formatrices et formateurs en milieu de travail.

Note : dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours ; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

## SCOLARITÉ

Ce programme comporte neuf crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme court vise à rendre les formateurs aptes à concevoir une formation basée sur les principes d'apprentissage des adultes, à planifier la formation en fonction du contexte de travail et à la diffuser au moyen de méthodes éprouvées.

### Durée du programme

Le programme a débuté au trimestre d'automne 2001 et se terminera au trimestre d'été 2006.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

## STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	6	(hiver 2008)
		11	(automne 2008)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

### ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

### ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (soit quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### les trois cours suivants (9 crédits) :

#### Pour connaître les principes d'apprentissage :

FPT1710 Principes d'apprentissage et formats d'enseignement

#### Pour planifier la formation :

FPT2701 Planification stratégique de la formation professionnelle et technique

#### Pour pratiquer des habiletés de formation :

PRM3700 Stage d'enseignement en milieu de travail